

RAPPORT DE GESTION ET RÉSULTATS DU TROISIÈME TRIMESTRE DE 2022

LE 9 NOVEMBRE 2022

Le présent rapport de gestion contient des informations sur le rendement et la situation financière de Supérieur Plus Corp. (« Supérieur » ou la « Société ») aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates, ainsi que des déclarations prospectives concernant les périodes ultérieures. Les renseignements contenus dans le présent rapport de gestion prennent en compte l'information à jour jusqu'au 9 novembre 2022. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur et les notes annexes aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

Les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur ci-joints ont été préparés par la direction de Supérieur et relèvent de sa responsabilité. Les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates ont été préparés conformément à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (« IAS 34 »), publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Toutes les données financières présentées dans ce rapport de gestion sont en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire. Tous les tableaux se rapportent aux trois mois et aux neuf mois clos le 30 septembre de l'année indiquée, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des déclarations prospectives et des hypothèses. Se reporter à la rubrique « Déclarations prospectives » pour obtenir de plus amples renseignements.

Aperçu de Supérieur et mode de présentation

Supérieur est un distributeur et vendeur nord-américain de propane, de distillats et de produits et services connexes. Elle détient une participation de 99,9 % dans Supérieur Plus SEC (« Supérieur SEC »), une société en commandite formée par Superior General Partner Inc. (« Supérieur commandité »), à titre de commandité, et par Supérieur, à titre de commanditaire. Supérieur détient la totalité des actions de Supérieur commandité, et Supérieur commandité détient 0,1 % de Supérieur SEC. Les flux de trésorerie de Supérieur dépendent uniquement des résultats de Supérieur SEC et proviennent de l'affectation du résultat de Supérieur SEC à Supérieur sous forme d'attributions de la société en commandite.

Supérieur, en tant que propriétaire de Supérieur SEC et de Supérieur commandité, présente ses résultats en fonction de trois secteurs : la distribution de propane au détail aux États-Unis (« Distribution de propane aux États-Unis »), la distribution de propane au détail au Canada (« Distribution de propane au Canada ») et la distribution de propane en gros (« Distribution de propane en gros »). Le secteur Distribution de propane aux États-Unis distribue du propane et des carburants liquides principalement dans l'est des États-Unis ainsi que dans le Midwest et en Californie à des clients résidentiels et commerciaux. Le secteur Distribution de propane au Canada distribue du propane et des carburants liquides au Canada à des clients résidentiels et commerciaux. Le secteur Distribution de propane en gros est un distributeur et vendeur de propane et d'autres liquides de gaz naturel au Canada et aux États-Unis à des clients en gros et fournit la plus grande partie du propane requis par le secteur Distribution de propane au Canada et une partie du propane requis par le secteur Distribution de propane aux États-Unis.

Ces secteurs se distinguent de ceux présentés au cours des périodes précédentes et s'harmonisent mieux avec la manière dont le principal décideur opérationnel de Supérieur, soit le président et chef de la direction, gère les activités et en évalue le rendement à la suite de l'acquisition de Kiva Energy Inc. (« Kiva ») (voir la note 5 des états financiers consolidés résumés non audités). En raison de ce changement, le secteur Distribution du propane en gros, qui était autrefois compris dans le secteur Distribution de propane au Canada, est maintenant présenté séparément. Les résultats et les informations fournies des périodes précédentes ont été modifiés afin de correspondre aux secteurs à présenter actuels de Supérieur. Le tableau qui suit présente un résumé des résultats historiques des secteurs Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros.

Distribution de propane au Canada	T1	T2	T3	T4	2021
Mesures financières conformes aux PCGR :					
Produits des activités ordinaires ¹	268,3	138,0	139,2	283,3	828,8
Marge brute ¹	120,4	62,8	60,0	109,1	352,3
Résultat net avant impôt	48,1	2,5	(0,1)	35,3	85,8
Mesures financières non conformes aux PCGR :					
BAIIA ajusté	67,4	21,2	18,0	53,6	160,2
Volumes :					
Secteur résidentiel	74	27	20	59	180
Secteur commercial	336	189	166	297	988
Distribution de propane en gros	T1	T2	T3	T4	2021
Mesures financières conformes aux PCGR :					
Produits des activités ordinaires ¹	279,5	133,5	159,0	332,7	904,7
Marge brute ¹	12,7	5,7	5,5	8,9	32,8
Résultat net avant impôt	7,4	4,5	8,8	(6,8)	13,9
Mesures financières non conformes aux PCGR :					
BAIIA ajusté	8,9	1,8	3,2	9,6	23,5
Volumes :	307	176	166	287	936

¹⁾ Comprennent les produits intersectoriels et le coût des ventes qui avaient été éliminés à la consolidation des secteurs.

Le 9 avril 2021, Supérieur a annoncé la clôture de la vente de son secteur Produits chimiques spécialisés. Supérieur présente les résultats d'exploitation de 2021 de ce secteur comme des activités abandonnées (se reporter à la note 3 des états financiers consolidés audités de l'exercice clos le 31 décembre 2021). Le secteur Produits chimiques spécialisés exerçait ses activités comme un secteur distinct et n'a aucune incidence sur les activités des secteurs liés à la distribution d'énergie. À moins d'indication contraire, les résultats figurant dans le présent rapport de gestion sont ceux des activités poursuivies.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), mais utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités : les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, le bénéfice avant intérêts, impôt et amortissements (le « BAIIA ») lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté, les coûts d'exploitation, la charge d'intérêts, la dette nette, le ratio de levier, le BAIIA ajusté pro forma et la marge brute ajustée. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non conformes aux PCGR et les autres mesures financières soient définies clairement et que leur

utilité soit expliquée et que certaines d'entre elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières conformes aux PCGR les plus comparables présentées dans les états financiers (de base). Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Déclarations prospectives

Certains renseignements contenus dans les présentes sont de nature prospective, au sens des lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières. Ces déclarations prospectives englobent notamment des déclarations sur les objectifs, les stratégies commerciales visant la réalisation de ces objectifs, les résultats financiers prévus (y compris ceux liés à la gestion du risque), les conditions économiques ou celles du marché et les perspectives de Supérieur, de Supérieur SEC et de leurs activités ou les concernant. En général, on identifie ces déclarations à l'emploi du futur et de mots comme « anticiper », « croire », « continuer », « estimer », « prévoir », « planifier », « projeter », « futur », « perspectives », « prévisions », « peut-être », « devrait », « stratégie », « cibler » ou d'autres mots analogues suggérant des résultats futurs.

Dans les présentes, les déclarations prospectives portent sur ce qui suit : la situation financière future, les perspectives consolidées pour l'entreprise et par secteur, la fourchette prévisionnelle du BAIIA ajusté pour 2022, les marchés pour nos produits et nos résultats financiers, le ratio de levier prévu, la stratégie et les objectifs de l'entreprise, les plans et les programmes de mise en valeur, la croissance interne, les conditions météorologiques, la demande commerciale au Canada et aux États-Unis, l'approvisionnement en produits et leurs prix, les volumes et la tarification, les données fondamentales du marché de gros du propane, les taux de change, les synergies prévues des acquisitions, le caractère saisonnier prévu de la demande, les estimations des montants comptabilisés au titre des régimes incitatifs à long terme et les conditions économiques futures.

Les déclarations prospectives sont fournies à des fins d'information au sujet des attentes et des plans de la direction pour l'avenir et pourraient ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations prospectives du présent rapport se fondent sur différentes hypothèses et prévisions qui, selon Supérieur, sont raisonnables compte tenu des circonstances. Rien ne garantit que ces hypothèses et ces prévisions se vérifieront. Celles-ci s'appuient sur l'information actuellement disponible pour Supérieur, y compris des renseignements provenant d'analystes indépendants du secteur et d'autres sources externes, et sur le rendement historique des activités de Supérieur. Ces hypothèses comprennent la performance financière anticipée, les tendances commerciales et économiques actuelles, le montant des dividendes futurs versés par Supérieur, les perspectives d'affaires, l'utilisation de l'assiette fiscale, l'évolution de la réglementation, les devises, les taux de change et les taux d'intérêt, les prix futurs des marchandises dans le secteur pétrolier et gazier, les niveaux d'activité futurs de forage pétrolier dans l'Ouest canadien, les données sur les transactions boursières, les estimations de coûts, notre capacité à obtenir du financement à des conditions acceptables et les déclarations en ce qui a trait aux besoins de Supérieur et de Supérieur SEC relativement au fonds de roulement net et aux dépenses d'investissement, et les hypothèses présentées à la rubrique « Perspectives financières » du présent rapport de gestion. Les déclarations prospectives sont également soumises aux risques et aux incertitudes énoncées ci-après.

Par leur nature, les déclarations prospectives comportent un grand nombre d'hypothèses, de risques et d'incertitudes, sur le plan tant général que particulier. Si un ou plusieurs risques ou incertitudes se matérialisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient erronées, puisque bon nombre de facteurs importants échappent au contrôle de Supérieur, la performance ou les résultats financiers réels de Supérieur ou de Supérieur SEC pourraient différer considérablement des estimations et des prévisions avancées, exprimées ou sous-entendues dans les déclarations prospectives. Les risques et incertitudes comprennent les risques liés à une mauvaise évaluation de la valeur lors

d'acquisitions, l'augmentation des frais liés au service de la dette, la perte de membres clés du personnel, l'effet prévu d'une possible récession économique, les fluctuations des devises et des taux de change, une couverture d'assurance inadéquate, un passif d'impôt en trésorerie, le risque de contrepartie, la conformité aux lois et règlements relatifs à l'environnement, la baisse de la demande des clients, le risque opérationnel associé à nos installations, les cas fortuits, les questions liées aux relations de travail, notre capacité à avoir accès à des sources externes de capitaux d'emprunt et de capitaux propres, et les risques décelés i) dans le présent rapport de gestion, à la rubrique « Facteurs de risque pour Supérieur », et ii) dans la dernière notice annuelle de Supérieur. La liste d'hypothèses, de risques et d'incertitudes qui précède n'est pas exhaustive.

Avant de s'appuyer sur les déclarations prospectives de Supérieur afin de prendre des décisions au sujet de Supérieur, les investisseurs, ou toute autre personne, devraient considérer avec soin les facteurs énoncés précédemment, d'autres incertitudes et des événements potentiels. Les déclarations prospectives sont faites à la date du présent document, et, sauf si la loi l'exige, ni Supérieur ni Supérieur SEC n'entendent les mettre à jour ou les réviser pour refléter une nouvelle information, ultérieure ou autre. Pour les raisons mentionnées précédemment, les investisseurs ne devraient pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

APERÇU FINANCIER – MESURES FINANCIÈRES CONFORMES AUX PCGR

États consolidés du résultat net

	Trois mois clos les 30 septembre 2022		Neuf mois clos les 30 septembre 2021	
<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>				
Produits des activités ordinaires	510,5	362,6	2 309,5	1 567,7
Coût des ventes (inclut les produits et services)	(338,3)	(230,0)	(1 548,9)	(936,9)
Marge brute	172,2	132,6	760,6	630,8
Charges				
Frais de vente, de distribution et d'administration	(258,1)	(184,5)	(744,6)	(583,7)
Charges financières	(22,7)	(16,6)	(56,5)	(137,8)
Profit (perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises	(157,4)	17,4	(157,9)	92,5
	(438,2)	(183,7)	(959,0)	(629,0)
Résultat avant impôt sur le résultat	(266,0)	(51,1)	(198,4)	1,8
Recouvrement d'impôt sur le résultat	59,1	15,2	47,5	1,6
Résultat net des activités poursuivies	(206,9)	(35,9)	(150,9)	3,4
Résultat net des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt	–	2,3	–	177,1
Résultat net	(206,9)	(33,6)	(150,9)	180,5
Résultat net des activités poursuivies attribuable à ce qui suit :				
Supérieur	(212,9)	(42,1)	(169,0)	(14,5)
Participation ne donnant pas le contrôle	6,0	6,2	18,1	17,9
Résultat net par action des activités poursuivies attribuable à Supérieur¹				
De base et dilué	(1,06)	(0,24)	(0,88)	(0,08)
Résultat net par action attribuable à Supérieur¹				
De base et dilué	(1,06)	(0,23)	(0,88)	0,87
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(11,4)	(3,3)	213,4	226,2
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation, par action¹	(0,05)	(0,02)	0,96	1,10

¹⁾ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022 s'élevait respectivement à 231,7 millions et 222,8 millions (206,0 millions pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021). Le nombre moyen pondéré d'actions suppose l'échange des actions privilégiées émises et en circulation contre des actions ordinaires. Supérieur ne comptait aucun autre instrument dilutif pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021.

Mesures financières non conformes aux PCGR

Le résumé qui suit comporte de l'information financière non conforme aux PCGR. Le texte qui suit fait référence à des mesures financières non conformes aux PCGR, lesquelles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, puisqu'elles excluent les éléments hors trésorerie et les charges liées aux acquisitions. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures non conformes aux PCGR de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés

<i>(en millions de dollars, sauf les montants par action)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis ¹	(10,9)	(7,8)	168,2	146,3
BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada ¹	3,6	18,0	86,5	106,6
BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros ¹	5,1	3,2	26,0	13,9
BAIIA lié aux activités d'exploitation ¹	(2,2)	13,4	280,7	266,8
Coûts d'exploitation du siège social ¹	(6,2)	(1,0)	(14,9)	(19,5)
Profit réalisé (perte réalisée) sur les contrats de couverture de change ²	(0,4)	0,6	1,4	8,9
BAIIA ajusté ¹	(8,8)	13,0	267,2	256,2
Charge d'intérêts ³	(22,5)	(16,5)	(57,0)	(58,4)
Charge d'impôt sur le résultat exigible ^{1,3}	(1,6)	(1,3)	(5,1)	(8,3)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ¹	(32,9)	(4,8)	205,1	189,5
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ⁴	(14,3)	(6,9)	(33,9)	(20,6)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés ¹	(47,2)	(11,7)	171,2	168,9
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ^{4,5}	(0,14) \$	(0,02) \$	0,92 \$	0,92 \$
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action ⁵	(0,20) \$	(0,06) \$	0,77 \$	0,82 \$
Dividendes déclarés par action ordinaire	0,18 \$	0,18 \$	0,54 \$	0,54 \$

¹⁾ Mesures financières non conformes aux PCGR; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour en savoir davantage.

²⁾ Le profit réalisé (perte réalisée) sur les contrats de couverture de change fait l'objet d'un rapprochement avec le profit (perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour en savoir davantage.

³⁾ La charge d'intérêts représente la somme des intérêts sur les emprunts et sur les obligations locatives. Le montant de la charge d'impôt sur le résultat exigible est inclus dans le total de la charge d'impôt sur le résultat; se reporter à la note 16 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

⁴⁾ Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts sont liés aux activités d'acquisition, de même qu'à la restructuration et à l'intégration des acquisitions. Se reporter à la rubrique « Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts » pour en savoir davantage. Ces coûts sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 16 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

⁵⁾ Le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022 s'élevait respectivement à 231,7 millions et 222,8 millions (206,0 millions pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021). Le nombre moyen pondéré d'actions suppose l'échange des actions privilégiées émises et en circulation contre des actions ordinaires. Supérieur ne comptait aucun autre instrument dilutif pour les trois mois et les neuf mois clos les 30 septembre 2022 et 2021.

Rapprochement des flux de trésorerie d'exploitation ajustés et des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation¹

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
(en millions de dollars)	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(11,4)	(3,3)	213,4	226,2
Charge (produit) d'intérêts sans effet sur la trésorerie, perte sur le rachat, déduction faite des intérêts perçus sur le billet du vendeur ²	0,2	0,1	(0,5)	79,4
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(37,4)	(10,1)	(56,0)	(62,7)
Impôt sur le résultat payé	0,8	1,5	15,4	15,0
Intérêts versés	24,9	18,0	60,5	86,2
Charge d'impôt sur le résultat exigible ²	(1,6)	(1,3)	(5,1)	(8,3)
Charges financières comptabilisées dans la perte nette	(22,7)	(16,6)	(56,5)	(139,8)
	(47,2)	(11,7)	171,2	196,0
Moins les flux de trésorerie d'exploitation ajustés des activités abandonnées ³	—	—	—	(27,1)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés¹	(47,2)	(11,7)	171,2	168,9

¹) Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements », à la page 35 du présent rapport, pour obtenir de plus amples renseignements.

²) Cette information est présentée à la note 16 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

³) Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés des activités abandonnées représentent la somme des produits des activités ordinaires, du coût des ventes et des frais de vente, de distribution et d'administration (voir la note 4 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates). Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été ajustés pour exclure une perte à la cession d'actifs de néant (0,5 M\$ pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021).

TRANSACTIONS CONCLUES RÉCEMMENT

Le 9 septembre 2022, Supérieur a acquis les actifs de distribution de propane de Reed Oil Company (« Reed Oil »), un fournisseur et distributeur de propane au détail situé en Caroline du Nord, pour un prix d'acquisition total d'environ 4,6 M\$ CA (3,5 M\$ US), avant les ajustements liés au fonds de roulement.

Le 3 octobre 2022, Supérieur a acquis les actifs de distribution de propane de Mountain Flame Gas (« Mountain Flame »), un fournisseur et distributeur de propane pour des clients des secteurs résidentiel, commercial et de détail situé en Californie, pour un prix d'acquisition total d'environ 10,0 M\$ CA (7,4 M\$ US), avant les ajustements liés au fonds de roulement.

Le 11 octobre 2022, Supérieur a annoncé que la TSX avait accepté son avis d'intention de lancer une nouvelle offre publique de rachat dans le cours normal des activités (l'« OPRCNA »). L'OPRCNA permettra le rachat d'au plus 10,1 millions d'actions ordinaires de Supérieur, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation au 30 septembre 2022. Ces rachats auront lieu dans le cours normal effectués par l'intermédiaire de la TSX ou d'autres systèmes de négociation canadiens. L'OPRCNA a débuté le 13 octobre 2022 et prendra fin le 13 octobre 2023, ou à toute date antérieure à laquelle Supérieur aura réalisé les rachats conformément à l'avis d'intention déposé auprès de la TSX aux termes de l'OPRCNA. Toute action ordinaire rachetée par Supérieur sera annulée. Supérieur effectuera les rachats conformément aux exigences de la TSX, et le prix que Supérieur versera pour ces actions ordinaires correspondra au cours de marché de ces actions ordinaires au moment de l'acquisition, ou à tout cours qu'autorise la TSX. Aux fins des règles de la TSX, un maximum de 123 619 actions ordinaires peut être racheté par Supérieur dans une même journée dans le cadre de l'offre publique de rachat, sauf lorsque les rachats sont effectués conformément à une « exception relative aux achats de blocs » des règles de la TSX. Le 13 octobre 2022, Supérieur a également conclu un plan de rachat d'actions automatique dans le cadre de l'OPRCNA. Les actionnaires qui veulent obtenir un exemplaire de l'avis d'intention aux termes de l'OPRCNA, sans frais, peuvent communiquer avec Supérieur à l'adresse investor-relations@superiorplus.com ou au 1 866 490-PLUS (7587).

Le 9 novembre 2022, Supérieur a acquis les actifs de McRobert Fuels (« McRobert »), un distributeur de propane et de distillats au détail établi à Strathroy, en Ontario, pour un prix d'acquisition total d'environ 16,0 M\$, avant les ajustements liés au fonds de roulement.

Comparaison des résultats du troisième trimestre de 2022 avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent

La perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 206,9 M\$, contre 35,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse est attribuable à une perte sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises comparativement à un profit au trimestre correspondant de l'exercice précédent, à une hausse des frais de vente, de distribution et d'administration, de l'impôt sur le résultat et des charges financières, le tout contrebalancé en partie par la hausse de la marge brute. La perte des activités poursuivies par action, de base et diluée, attribuable à Supérieur s'est chiffrée à 1,06 \$ par action, soit une baisse de 0,82 \$ par rapport à 0,24 \$ par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées, en partie contrebalancées par l'incidence de la hausse du nombre d'actions ordinaires en circulation.

Le résultat net des activités abandonnées s'est élevé à 2,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent et concerne la cession du secteur Produits chimiques spécialisés le 9 avril 2021.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 510,5 M\$, en hausse de 147,9 M\$, ou 41 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits des activités ordinaires des secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane en gros et Distribution de propane au Canada. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 240,3 M\$, en hausse de 87,4 M\$, ou 57 %, en raison de la hausse des volumes de ventes attribuable aux acquisitions et de la hausse des prix de vente associée à la compensation de l'incidence de l'augmentation des prix des marchandises, de l'inflation, de la hausse des coûts en carburant des camions et de la main-d'œuvre. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane en gros se sont établis à 226,8 M\$, en hausse de 67,8 M\$, ou 43 %, en raison surtout de la hausse des volumes de ventes attribuable à l'acquisition de Kiva et de la hausse des prix de gros. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane au Canada se sont établis à 145,6 M\$, en hausse de 6,4 M\$, ou 5 %, en raison de la hausse des prix de vente attribuable à l'augmentation des prix de gros du propane et à la compensation de l'incidence de l'augmentation des prix des marchandises et de l'incidence de l'inflation sur les coûts en carburant des camions et de la main-d'œuvre. En raison de la nature du modèle d'exploitation de Supérieur, la Société est en mesure de transférer à ses clients certains coûts, notamment l'incidence de la volatilité des prix des marchandises, y compris l'augmentation des prix de gros du propane, et la hausse des coûts d'exploitation.

La marge brute consolidée s'est établie à 172,2 M\$, en hausse de 39,6 M\$, par rapport à 132,6 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane aux États-Unis et, dans une moindre mesure, de la marge brute du secteur Distribution de propane en gros, le tout contrebalancé par la baisse de la marge brute du secteur Distribution de propane au Canada. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane aux États-Unis résulte surtout de l'augmentation des volumes de ventes liée aux acquisitions réalisées au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent et de la hausse des marges moyennes associée à la compensation de l'incidence de l'inflation sur les coûts en carburant des camions et de la main-d'œuvre. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane en gros découle surtout de l'augmentation des volumes de ventes liée à l'acquisition de Kiva. La baisse de la marge brute du secteur Distribution de propane au Canada découle surtout du calendrier des ventes de crédits carbone compensatoires au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Il convient de noter que les profits et pertes réalisés liés à la gestion du risque sur marchandises de Supérieur ne sont pas inclus dans la marge brute des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros. Les profits et les pertes réalisés sont présentés dans les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises.

Les frais de vente, de distribution et d'administration se sont établis à 258,1 M\$, en hausse de 73,6 M\$, ou 40 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la hausse des frais de vente, de distribution et d'administration de tous les secteurs. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 157,6 M\$, en hausse de 43,2 M\$, ou 38 %, contre 114,4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence des acquisitions réalisées et, dans une moindre mesure, de l'incidence d'un dollar canadien affaibli sur la conversion de frais de vente, de distribution et d'administration libellés en dollars américains, de la hausse des coûts de transaction, d'intégration et des autres coûts et de la hausse des coûts d'exploitation liée à l'augmentation des prix des marchandises et de l'inflation. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane au Canada se sont établis à 69,9 M\$, en hausse de 10,4 M\$, ou 17 %, contre 59,5 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de la comptabilisation de la SSUC lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la hausse des coûts d'exploitation liée à l'augmentation des prix des marchandises et de l'inflation. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane en gros se sont établis à 16,1 M\$, en hausse de 9,2 M\$, contre 6,9 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence de l'acquisition de Kiva et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la comptabilisation de la SSUC lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social ont été de 14,5 M\$, en hausse de 10,8 M\$, contre 3,7 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des coûts du régime incitatif liée à la dépréciation du cours de l'action par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, de la hausse des coûts d'assurance et de celle des coûts de transaction, d'intégration et des autres coûts.

Les charges financières se sont établies à 22,7 M\$, en hausse de 6,1 M\$, ou 37 %, contre 16,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. L'augmentation est surtout attribuable à la hausse des soldes moyens de la dette découlant des acquisitions et, dans une moindre mesure, aux taux d'intérêt moyens plus élevés.

Le profit (perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises représentent les profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises, déduction faite des profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments financiers dérivés, et des profits réalisés (pertes réalisées) au remboursement des emprunts libellés en dollars américains. La perte sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises s'est chiffrée à (157,4) M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en baisse de 174,8 M\$ comparativement au profit de 17,4 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette baisse découle principalement des fluctuations des prix de marché des marchandises, du calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents et des variations des taux de change relatifs aux montants couverts. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités pour obtenir de plus amples renseignements.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat a totalisé 59,1 M\$, en hausse de 43,9 M\$ par rapport au recouvrement de 15,2 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat exigible était de 1,6 M\$, en hausse de 0,3 M\$ par rapport à 1,3 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement du calendrier des acquisitions, ce qui a été plus que contrebalancé par un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 60,7 M\$, en hausse de 44,2 M\$ par rapport à 16,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison principalement de la variation du résultat.

Comparaison des résultats depuis le début de l'exercice de 2022 avec ceux de la période correspondante de l'exercice précédent

La perte nette des activités poursuivies s'est élevée à 150,9 M\$, contre un résultat net de 3,4 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est attribuable surtout à une perte sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises et à une hausse des frais de vente, de distribution et d'administration, contrebalancées en partie par la hausse de la marge brute, la baisse des charges financières et celle de la charge d'impôt sur le résultat. La perte des activités poursuivies par action, de base et diluée, attribuable à Supérieur s'est chiffrée à 0,88 \$ par action, soit une baisse de 0,80 \$, par rapport à 0,08 \$ par action à la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse s'explique par les raisons susmentionnées.

Le résultat net des activités abandonnées s'est élevé à 177,1 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent et concerne la cession du secteur Produits chimiques spécialisés le 9 avril 2021.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 2 309,5 M\$, en hausse de 741,8 M\$, ou 47 %, par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des produits des activités ordinaires des secteurs Distribution de propane en gros, Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane au Canada. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane en gros se sont établis à 963,9 M\$, en hausse de 391,9 M\$, ou 69 %, en raison surtout de la hausse des prix de gros du propane et de la hausse des volumes de ventes. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 1 152,0 M\$, en hausse de 370,6 M\$, ou 47 %, en raison de la hausse des prix de gros du propane et de la hausse des volumes associée aux acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent. Les produits des activités ordinaires du secteur Distribution de propane au Canada se sont établis à 700,1 M\$, en hausse de 154,6 M\$, ou 28 %, en raison surtout de la hausse des prix de gros du propane et de la hausse des volumes de ventes. En raison de la nature du modèle d'exploitation de Supérieur, l'incidence de la volatilité des prix des marchandises peut être transférée aux clients.

La marge brute consolidée s'est établie à 760,6 M\$, en hausse de 129,8 M\$, contre 630,8 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane aux États-Unis s'explique principalement par la hausse des ventes liées aux acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent et par les conséquences de la gestion des marges liée à la hausse des prix des marchandises par rapport à l'exercice précédent. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane en gros découle surtout de l'augmentation des volumes de ventes liée à l'acquisition de Kiva. La hausse de la marge brute du secteur Distribution de propane en Canada résulte surtout de la hausse des volumes de ventes et des marges unitaires. Il convient de noter que les profits et pertes réalisés liés à la gestion du risque sur marchandises de Supérieur ne sont pas inclus dans la marge brute des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros. Les profits et les pertes réalisés sont présentés dans les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises.

Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 744,6 M\$, en hausse de 160,9 M\$, ou 28 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'augmentation des frais de vente, de distribution et d'administration liés au secteur Distribution de propane aux États-Unis et, dans une moindre mesure, des frais de vente, de distribution et d'administration liés aux secteurs Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros et au siège social. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane aux États-Unis se sont établis à 454,7 M\$, en hausse de 111,2 M\$, ou 32 %, par rapport à 343,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de l'incidence des acquisitions réalisées et, dans une moindre mesure, de l'augmentation des coûts résultant de la hausse des prix des marchandises et de l'inflation, en partie contrebalancées par une baisse des coûts du régime incitatif. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane au Canada se sont établis à 217,3 M\$, en hausse de 26,8 M\$, ou 14 %, contre 190,5 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la comptabilisation d'un montant de la SSUC moins élevé que celui de la période correspondante de l'exercice précédent, de la hausse des charges liées aux volumes et de l'augmentation des coûts résultant de la hausse des prix des marchandises et de l'inflation, en partie contrebalancées par une baisse des coûts des transactions et du régime incitatif. Les frais de vente, de distribution et d'administration du secteur Distribution de propane en gros se sont établis à 41,1 M\$, en hausse de 18,4 M\$, ou 81 %, en raison surtout de l'acquisition de Kiva au cours de l'exercice. Les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social ont été de 31,5 M\$, en hausse de 4,5 M\$, ou 17 %, contre 27,0 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des coûts de transaction, de l'incidence de la comptabilisation d'un montant de la SSUC moins élevé que celui de la période correspondante de l'exercice précédent, en partie contrebalancées par la baisse des coûts du régime incitatif liée à la dépréciation du cours de l'action par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Les charges financières se sont établies à 56,5 M\$, en baisse de 81,3 M\$, ou 59 %, contre 137,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est principalement attribuable à la prime de remboursement anticipé et aux charges financières sans effet sur la trésorerie liées au rachat de billets de premier rang non garantis de 350 M\$ US et de 370 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent, à la baisse des taux d'intérêt moyens et, dans une moindre mesure, à la hausse des intérêts perçus sur le billet du vendeur, le tout en partie contrebalancé par la hausse des soldes moyens de l'encours de la dette.

Le profit (perte) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises représentent les profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises, déduction faite des profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments financiers dérivés, et des profits réalisés (pertes réalisées) au remboursement des emprunts libellés en dollars américains. La perte sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises s'est chiffrée à 157,9 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, en baisse de 250,4 M\$, comparativement au profit de 92,5 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette variation découle principalement des fluctuations des prix de marché des marchandises, du calendrier des échéances des instruments financiers sous-jacents et des variations des taux de change relatifs aux montants couverts. Se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités pour obtenir de plus amples renseignements.

Le recouvrement d'impôt sur le résultat a totalisé 47,5 M\$, en hausse de 45,9 M\$ par rapport au recouvrement de 1,6 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'impôt sur le résultat exigible était de 5,1 M\$, en baisse de 3,2 M\$ par rapport à 8,3 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. La diminution s'explique principalement par le calendrier des acquisitions. Celle-ci a été contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 52,6 M\$, en hausse de 42,7 M\$, par rapport à un recouvrement de 9,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent en raison principalement d'une diminution du résultat.

Comparaison des résultats financiers non conformes aux PCGR du troisième trimestre de 2022 avec ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent

Le résumé qui suit comporte de l'information financière non conforme aux PCGR. Le texte qui suit fait référence à des mesures financières non conformes aux PCGR, lesquelles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, puisqu'elles excluent les éléments hors trésorerie et les charges liées aux acquisitions. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Le BAIIA ajusté pour le troisième trimestre s'est chiffré à (8,8) M\$, une baisse de 21,8 M\$, par rapport au BAIIA ajusté de 13,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse s'explique principalement par une baisse du BAIIA lié aux activités d'exploitation et, dans une moindre mesure, par une hausse des frais du siège social et une perte réalisée sur les contrats de couverture de change, contre un profit réalisé au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation a diminué de 15,6 M\$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait principalement de la baisse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada et, dans une moindre mesure, de la baisse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis, en partie contrebalancées par une hausse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada s'est établi à 3,6 M\$, en baisse de 14,4 M\$, ou 80 %, en raison surtout de la hausse des coûts d'exploitation attribuable à l'incidence de la comptabilisation du montant de la SSUC du trimestre correspondant de l'exercice précédent et de la baisse de la marge brute ajustée. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis s'est établi à (10,9) M\$, en baisse de 3,1 M\$, en raison surtout de la hausse des coûts d'exploitation découlant du caractère saisonnier des acquisitions conclues au cours de la période de neuf mois de l'exercice précédent, en partie contrebalancée par une hausse de la marge brute ajustée. La hausse de la marge brute ajustée découle de l'augmentation des volumes de ventes attribuable aux acquisitions, de la hausse des prix de vente et du calendrier des profits réalisés sur les couvertures du risque marchandises. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros s'est élevé à 5,1 M\$,

en hausse de 1,9 M\$, ou 59 %, du fait principalement de l'incidence de l'acquisition de Kiva. Les frais d'administration du siège social ont été de 6,2 M\$, contre 1,0 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est principalement imputable à l'augmentation des coûts d'assurance et des honoraires et à l'incidence de l'inflation, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts du régime incitatif associée aux fluctuations du cours de l'action. Supérieur a inscrit une perte de 0,4 M\$ sur les contrats de couverture de change, comparativement à un profit de 0,6 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la baisse des taux de couverture moyens par rapport aux fluctuations des taux de change.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts se sont élevés à (32,9) M\$, en baisse de 28,1 M\$, comparativement à (4,8) M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent s'explique surtout par la diminution du BAIIA ajusté dont il a été question précédemment, la hausse de la charge d'intérêts et, dans une moindre mesure, la baisse de l'impôt exigible. La charge d'intérêt a augmenté de 6,0 M\$, ou de 36 %, en raison surtout de la hausse des soldes moyens de la dette et, dans une moindre mesure, de la hausse des taux d'intérêt moyens associée à l'augmentation des taux d'intérêt variables comparativement au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont établis à (0,14) \$ par action, soit une baisse de 0,12 \$ par action par rapport aux flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action de (0,02) \$ par action au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse s'explique principalement par la baisse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, en partie contrebalancée par l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés se sont établis à (47,2) M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en baisse de 35,5 M\$, par rapport à (11,7) M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison de la baisse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts dont il a été question précédemment et, dans une moindre mesure, de la hausse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts. Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 se sont chiffrés à 14,3 M\$, en hausse de 7,4 M\$, par rapport à 6,9 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont élevés à (0,20) \$ par action, en baisse de 0,14 \$ par action, comparativement à (0,06) \$ par action pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse s'explique par la diminution des flux de trésorerie d'exploitation ajustés contrebalancée en partie par l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Comparaison des résultats financiers non conformes aux PCGR depuis le début de l'exercice de 2022 avec ceux de la période correspondante de l'exercice précédent

Le résumé qui suit comporte de l'information financière non conforme aux PCGR. Le texte qui suit fait référence à des mesures financières non conformes aux PCGR, lesquelles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, puisqu'elles excluent les éléments hors trésorerie et les charges liées aux acquisitions. Ces mesures n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS et ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements concernant ces mesures.

Le BAIIA ajusté pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 s'est chiffré à 267,2 M\$, une hausse de 11,0 M\$, ou 4 %, par rapport au BAIIA ajusté de 256,2 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par la hausse du BAIIA lié aux activités d'exploitation et, dans une moindre mesure, par le recul des coûts d'exploitation, facteurs contrebalancés en partie par un profit moins élevé réalisé sur les contrats de couverture de change. Le BAIIA lié aux activités d'exploitation a augmenté de 13,9 M\$, ou 5 %, par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, du fait surtout de la hausse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis et, dans une moindre mesure, de la hausse du BAIIA du secteur Distribution

de propane en gros, en partie contrebalancées par une baisse du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis s'est élevé à 168,2 M\$, en hausse de 21,9 M\$, ou 15 %, du fait principalement de l'incidence des acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la hausse des marges unitaires. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros s'est élevé à 26,0 M\$, en hausse de 12,1 M\$, ou 87 %, du fait surtout de l'incidence des acquisitions conclues au cours de l'exercice considéré et, dans une moindre mesure, de l'amélioration des données fondamentales du marché de gros du propane par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada s'est élevé à 86,5 M\$, en baisse de 20,1 M\$, ou 19 %, en raison surtout de l'incidence de la comptabilisation du montant de la SSUC de la période correspondante de l'exercice précédent, de la hausse des coûts liée à l'augmentation des prix des marchandises et de l'inflation, le tout en partie contrebalancé par la hausse des volumes de ventes. Les frais d'administration du siège social ont été de 14,9 M\$, contre 19,5 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse découle essentiellement de la baisse des coûts du régime incitatif en raison de la dépréciation du cours de l'action de Supérieur par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Supérieur a réalisé des profits sur les contrats de couverture de change de 1,4 M\$, comparativement à 8,9 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la baisse des taux de couverture moyens par rapport aux fluctuations des taux de change et de la réduction des montants couverts en raison de la vente du secteur des Produits chimiques spécialisés.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts se sont élevés à 205,1 M\$, en hausse de 15,6 M\$, ou 8 %, comparativement à 189,5 M\$ au cours de la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté dont il a été question plus haut et la baisse de l'impôt exigible. La charge d'intérêts a reculé de 1,4 M\$, ou 2 %, du fait principalement de la baisse des taux d'intérêt moyens contrebalancée en partie par la hausse des soldes moyens de la dette. La charge d'impôt sur le résultat exigible a diminué de 3,2 M\$ en raison du calendrier des acquisitions et du dessaisissement. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont établis à 0,92 \$ par action, ce qui est conforme à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés se sont établis à 171,2 M\$ pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, en hausse de 2,3 M\$, ou 1 %, par rapport à 168,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, en raison de la hausse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts dont il a été question précédemment contrebalancée en partie par la hausse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts. Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022 se sont chiffrés à 33,9 M\$, en hausse de 13,3 M\$, par rapport à 20,6 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022, en supposant la conversion des actions privilégiées, se sont élevés à 0,77 \$ par action, en baisse de 0,05 \$ par action, ou 6 %, comparativement à 0,82 \$ par action pour la période correspondante de l'exercice précédent. La baisse est essentiellement causée par l'incidence de la hausse du nombre moyen pondéré d'actions en circulation contrebalancée en partie par la hausse des flux de trésorerie d'exploitation ajustés.

RÉSULTATS DES SECTEURS OPÉRATIONNELS DE SUPÉRIEUR

Les secteurs opérationnels de Supérieur sont constitués des secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros.

DISTRIBUTION DE PROPANE AUX ÉTATS-UNIS

Résultats d'exploitation résumés du secteur Distribution de propane aux États-Unis

<i>(en millions de dollars)</i>	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2022	2021	30 septembre 2022	2021
Produits des activités ordinaires	240,3	152,9	1 152,0	781,4
Coût des ventes	(141,4)	(85,8)	(693,9)	(417,7)
Marge brute	98,9	67,1	458,1	363,7
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises ²	(1,4)	2,3	31,9	22,8
Marge brute ajustée ¹	97,5	69,4	490,0	386,5
Frais de vente, de distribution et d'administration	(157,6)	(114,4)	(454,7)	(343,5)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ³	43,5	32,8	114,3	93,2
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ³	5,6	4,3	16,9	9,9
Perte à la cession d'actifs et autres éléments ³	0,1	0,1	1,7	0,2
Coûts d'exploitation ¹	(108,4)	(77,2)	(321,8)	(240,2)
BAIIA ajusté¹	(10,9)	(7,8)	168,2	146,3
Ajouter (soustraire) :				
Perte à la cession d'actifs et autres éléments ³	(0,1)	(0,1)	(1,7)	(0,2)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ³	(5,6)	(4,3)	(16,9)	(9,9)
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ³	(43,5)	(32,8)	(114,3)	(93,2)
Profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés ²	(48,0)	30,8	(65,4)	47,0
Charges financières	(1,7)	(1,4)	(4,5)	(3,8)
Résultat avant impôt sur le résultat	(109,8)	(15,6)	(34,6)	86,2

¹⁾ La marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements », à la page 35 du présent rapport, pour obtenir de plus amples renseignements.

²⁾ Les profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour obtenir de plus amples renseignements.

³⁾ Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane au Canada, Distribution de propane en gros et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 16 ou à la note 21 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 240,3 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en hausse de 87,4 M\$, ou 57 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse des volumes de ventes découlant des acquisitions, de la hausse des prix de vente associée à la compensation de l'incidence de l'inflation et de l'augmentation des prix des marchandises sur les coûts en carburant des camions et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des opérations libellées en dollars américains.

Marge brute ajustée du secteur Distribution de propane aux États-Unis

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
(en millions de dollars)	2022	2021	2022	2021
Distribution de propane ¹	93,0	61,3	439,5	347,9
Profit réalisé sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises ¹	(1,4)	2,3	31,9	22,8
Marge brute ajustée liée à la distribution de propane	91,6	63,6	471,4	370,7
Autres services ¹	5,9	5,8	18,6	15,8
Marge brute ajustée²	97,5	69,4	490,0	386,5

¹⁾ Le total des postes Distribution de propane et Autres services correspond au montant présenté dans la note sur les informations sectorielles des états financiers consolidés annuels. Les profits réalisés (pertes réalisées) visent des dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise et font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour plus d'information.

²⁾ La marge brute ajustée liée aux activités d'exploitation est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements », à la page 35 du présent rapport, pour obtenir de plus amples renseignements.

La marge brute ajustée liée à la distribution de propane pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 était de 91,6 M\$, en hausse de 28,0 M\$, ou 44 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de la hausse des volumes de ventes et des marges moyennes sur les ventes.

Les volumes de ventes atteignent généralement un sommet aux premier et quatrième trimestres en raison de la demande aux fins de chauffage de la part des clients. En 2022, les températures moyennes, calculées en degrés-jours, là où le secteur Distribution de propane aux États-Unis exerce ses activités, ont été de 12 % plus froides qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent et que la moyenne quinquennale.

Les volumes de ventes ont totalisé 204 millions de litres, en hausse de 36 millions de litres, ou 21 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Les volumes de ventes du secteur résidentiel ont augmenté de 13 millions de litres, ou 21 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence des acquisitions, qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de la rétention des clients et l'incidence des initiatives liées aux ventes et à la commercialisation axées davantage sur les consommateurs de propane à marges plus élevées. Les volumes de ventes du secteur commercial ont augmenté de 23 millions de litres, ou 21 %, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'incidence des acquisitions, qui a été en partie contrebalancée par l'incidence de l'accent mis sur les consommateurs de propane à marges plus élevées.

Les marges moyennes sur les ventes de propane aux États-Unis se sont établies à 44,9 cents par litre, une hausse de 7,0 cents par litre, ou 18 %, comparativement à 37,9 cents par litre au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse découle principalement de la gestion efficace des marges dans un contexte de fluctuation des prix des marchandises et d'inflation, du calendrier des profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises et, dans une moindre mesure, de l'incidence de la faiblesse du dollar canadien sur la conversion de la marge brute libellée en dollars américains.

La marge brute des autres services comprend principalement la location d'équipement et les frais liés aux travaux d'installation, de réparation et d'entretien. La marge brute des autres services s'est établie à 5,9 M\$, ce qui est comparable à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Volumes de ventes de propane aux États-Unis

Volumes par utilisation finale

(en millions de litres)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021 ¹	2022	2021 ¹
Secteur résidentiel	74	61	541	500
Secteur commercial ¹	130	107	501	427
Total	204	168	1 042	927

¹⁾ Les volumes de la période précédente ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

Volumes par région¹

(en millions de litres)	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Nord-est	132	117	733	740
Sud-est	34	34	160	101
Midwest	14	11	80	59
Ouest	24	6	69	27
Total	204	168	1 042	927

¹⁾ Comprennent les ventes de mazout, de propane, de diesel et d'essence dans plus de 22 États des régions suivantes : le nord-est, qui comprend le Maine, le New Hampshire, le Vermont, le Massachusetts, le Connecticut, le Rhode Island, New York, la Pennsylvanie, le New Jersey, le Delaware, le Maryland et la Virginie; le sud-est, qui comprend la Caroline du Nord, la Caroline du Sud, la Géorgie, le Tennessee, la Floride et l'Alabama; le Midwest, qui comprend l'Ohio, le Michigan et le Minnesota; l'ouest, qui comprend la Californie.

Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration

Les coûts d'exploitation ont été de 108,4 M\$, en hausse de 31,2 M\$, ou 40 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse découle surtout de l'incidence des acquisitions et de l'inflation et, dans une moindre mesure, de la hausse des prix des marchandises et des coûts de carburants et de la baisse du dollar canadien sur la conversion des coûts d'exploitation libellés en dollars américains. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par des initiatives d'économies d'échelle.

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent la dotation aux amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 157,6 M\$, en hausse de 43,2 M\$, ou 38 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est conforme à celle des coûts d'exploitation et reflète une dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs attribuable aux acquisitions ainsi qu'une hausse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Résultat (perte) avant impôt sur le résultat

La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 109,8 M\$, une baisse de 94,2 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent liée principalement à une perte sur les instruments financiers dérivés, comparativement à un profit au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à la hausse des frais de vente, de distribution et d'administration mentionnée ci-dessus, le tout contrebalancé en partie par la hausse de la marge brute dont il a été question plus haut.

Perspectives financières

En 2022, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis devrait être supérieur à celui de 2021. Cette progression est attribuable à l'apport pour un exercice complet des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent, l'apport des acquisitions conclues en 2022, l'hypothèse de conditions météorologiques normales, la réalisation de synergies additionnelles, les initiatives d'économies d'échelle et l'apport des acquisitions récemment conclues, le tout en partie contrebalancé par l'incidence des pressions inflationnistes sur les coûts d'exploitation et, dans une moindre mesure, par l'incidence de la vigueur du dollar canadien sur la conversion du BAIIA libellé en

dollars américains. Les températures moyennes de 2022 dans l'est des États-Unis, dans le Haut-Midwest et en Californie, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2022.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

DISTRIBUTION DE PROPANE AU CANADA

Résultats d'exploitation résumés du secteur Distribution de propane au Canada

<i>(en millions de dollars)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Produits des activités ordinaires	145,6	139,2	700,1	545,5
Coût des ventes	(88,7)	(79,2)	(446,4)	(302,3)
Marge brute	56,9	60,0	253,7	243,2
Frais de vente, de distribution et d'administration	(69,9)	(59,5)	(217,3)	(190,5)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ²	17,2	16,8	51,1	49,3
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ²	0,2	0,2	0,5	3,8
(Profit) perte à la cession d'actifs et autres éléments ²	(0,8)	0,5	(1,5)	0,8
Coûts d'exploitation ¹	(53,3)	(42,0)	(167,2)	(136,6)
BAIIA ajusté¹	3,6	18,0	86,5	106,6
Ajouter (soustraire) :				
Perte à la cession d'actifs et autres éléments ²	0,8	(0,5)	1,5	(0,8)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ²	(0,2)	(0,2)	(0,5)	(3,8)
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ²	(17,2)	(16,8)	(51,1)	(49,3)
Charges financières	(0,9)	(0,6)	(2,4)	(2,2)
Résultat avant impôt sur le résultat	(13,9)	(0,1)	34,0	50,5

¹⁾ La marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements », à la page 35 du présent rapport, pour obtenir de plus amples renseignements.

²⁾ Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane en gros et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 16 ou à la note 21 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

Pour les trois mois clos le 30 septembre 2022, les produits des activités ordinaires se sont établis à 145,6 M\$, une hausse de 6,4 M\$, ou de 5 %, par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, en raison surtout de la hausse des prix de gros du propane, de l'incidence de l'inflation et de la hausse des coûts en carburant des camions et de la main-d'œuvre, le tout contrebalancé en partie par le calendrier des ventes de crédits carbone compensatoires au trimestre correspondant de l'exercice précédent et une légère baisse des volumes de ventes.

Marge brute du secteur Distribution de propane au Canada

<i>(en millions de dollars)</i>	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Distribution de propane	54,1	57,0	243,3	232,3
Autres services	2,8	3,0	10,4	10,9
Marge brute¹	56,9	60,0	253,7	243,2

¹⁾ Le total des postes Distribution de propane et Autres services correspond au montant présenté dans la note sur les informations sectorielles des états financiers consolidés annuels.

La marge brute liée à la distribution de propane pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 était de 54,1 M\$, en baisse de 2,9 M\$, ou 5 %, par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout des ventes de crédits carbone compensatoires au trimestre correspondant de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, de la baisse des volumes de ventes et des marges moyennes.

La demande aux fins de chauffage de la part des clients est plus élevée aux premier et quatrième trimestres. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, les températures moyennes partout au Canada, calculées en degrés-jours, ont été de 18 % plus chaudes qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent et de 30 % plus chaudes que la moyenne quinquennale. Les températures dans l'Ouest canadien ont été de 27 % plus élevées qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent, tandis que celles de l'est du Canada ont été de 1 % plus élevées qu'au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les volumes de ventes ont totalisé 180 millions de litres, en baisse de 6 millions de litres, ou 3 %, du fait surtout de la baisse des volumes de ventes du secteur commercial. Les volumes de ventes au secteur résidentiel ont légèrement augmenté en raison du calendrier des livraisons. Les volumes de ventes au secteur commercial ont diminué de 7 millions de litres, ou 4 %, en raison surtout du nombre moins élevé d'agents ayant été touchés par l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19, de la baisse de la demande du secteur agricole attribuable à l'absence de précipitations et de la baisse des volumes de ventes de carburants par suite de la perte d'un client.

Les marges sur les ventes moyennes de propane se sont établies à 30,1 cents par litre, une baisse modeste de 0,5 cent, ou 2 %, en comparaison de 30,6 cents par litre au trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de l'incidence des ventes de crédits carbone compensatoires au trimestre correspondant de l'exercice précédent contrebalancée en partie par la composition de la clientèle.

La marge brute des autres services comprend principalement la location de l'équipement, les travaux d'installation, de réparation et d'entretien du matériel et les frais minimums d'utilisation par le client. La marge brute des autres services s'est établie à 2,8 M\$, un niveau relativement comparable à la marge brute de 3,0 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

Volumes de ventes du secteur Distribution de propane au Canada

Volumes par utilisation finale¹

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
<i>(en millions de litres)</i>	2022	2021 ¹	2022	2021 ¹
Secteur résidentiel	21	20	134	121
Secteur commercial	159	166	729	691
Total	180	186	863	812

¹⁾ Les volumes de la période précédente ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

Volumes par région¹

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
<i>(en millions de litres)</i>	2022	2021 ²	2022	2021 ²
Ouest du Canada	78	86	380	364
Est du Canada	75	74	368	339
Canada atlantique	27	26	115	109
Total	180	186	863	812

¹⁾ Régions : l'ouest du Canada comprend la Colombie-Britannique, l'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, le Yukon, l'Alaska et les Territoires du Nord-Ouest; l'est du Canada comprend l'Ontario et le Québec; le Canada atlantique comprend le Nouveau-Brunswick, Terre-Neuve-et-Labrador, la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et le Maine.

²⁾ Les volumes des périodes précédentes ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation de la période considérée.

Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration

Les coûts d'exploitation ont été de 53,3 M\$, en hausse de 11,3 M\$, ou 27 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des coûts d'exploitation est principalement imputable à l'incidence de la comptabilisation du montant de la SSUC du trimestre correspondant de l'exercice précédent et, dans une moindre mesure, à la hausse des coûts associée à l'augmentation du coût des marchandises et à l'inflation, contrebalancées en partie par une baisse des coûts liés aux volumes. Le secteur Distribution de propane au Canada n'a comptabilisé aucun montant lié aux avantages tirés du programme de la SSUC pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 (8,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent).

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent la dotation aux amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 69,9 M\$, en hausse de 10,4 M\$, ou 17 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente, de distribution et d'administration s'explique par les faits susmentionnés, de même que par la dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs, le tout en partie contrebalancé par un profit à la cession d'actifs comparativement à une perte pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat (perte) avant impôt sur le résultat

La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 13,9 M\$, en baisse de 13,8 M\$, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées.

Perspectives financières

En 2022, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada devrait être inférieur à celui de 2021 en raison de la baisse des avantages de la SSUC en 2022 par rapport à l'exercice précédent, de la baisse des ventes de crédits carbone compensatoires et de l'incidence de l'inflation sur les coûts d'exploitation, en partie contrebalancées par l'augmentation des volumes de ventes au secteur commercial et la hausse des marges moyennes. Les températures moyennes, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2022.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

DISTRIBUTION DE PROPANE EN GROS

Résultats d'exploitation résumés du secteur Distribution de propane en gros

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
<i>(en millions de dollars)</i>	2022	2021	2022	2021
Produits des activités ordinaires	226,8	159,0	963,9	572,0
Coût des ventes	(210,4)	(153,5)	(915,1)	(548,1)
Marge brute	16,4	5,5	48,8	23,9
Profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises ²	0,2	2,4	8,1	6,7
Marge brute ajustée ¹	16,6	7,9	56,9	30,6
Frais de vente, de distribution et d'administration	(16,1)	(6,9)	(41,1)	(22,7)
Ajouter (soustraire) :				
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ³	4,2	2,2	9,8	6,0
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ³	0,4	—	0,5	—
Profit à la cession d'actifs et autres éléments ³	—	—	(0,1)	—
Coûts d'exploitation ¹	(11,5)	(4,7)	(30,9)	(16,7)
BAIIA ajusté¹	5,1	3,2	26,0	13,9
Ajouter (soustraire) :				
Profit à la cession d'actifs et autres éléments ³	—	—	0,1	—
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts ³	(0,4)	—	(0,5)	—
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration ³	(4,2)	(2,2)	(9,8)	(6,0)
Profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés ²	(12,0)	8,3	(13,1)	13,7
Charges financières	(0,4)	(0,5)	(0,8)	(0,9)
Résultat avant impôt sur le résultat	(11,9)	8,8	1,9	20,7

¹⁾ La marge brute ajustée, le BAIIA ajusté et les coûts d'exploitation sont des mesures financières non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements », à la page 35 du présent rapport, pour obtenir de plus amples renseignements.

²⁾ Les profits réalisés (pertes réalisées) visent des dérivés liés à la gestion du risque sur marchandise et font l'objet d'un rapprochement avec les profits (pertes) sur les dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport pour plus d'information.

³⁾ Le total des montants ci-dessus et les soldes présentés dans les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane en gros et Siège social sont inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration et présentés à la note 16 ou à la note 21 des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates.

Les produits des activités ordinaires se sont établis à 226,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en hausse de 67,8 M\$, ou 43 %, par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, du fait principalement de la hausse des volumes de ventes liés à l'acquisition de Kiva.

La marge brute ajustée pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 était de 16,6 M\$, en hausse de 8,7 M\$ par rapport à celle du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout de l'apport de l'acquisition de Kiva conclue au cours du premier trimestre.

Les volumes de ventes de tiers ont totalisé 278 millions de litres, en hausse de 112 millions de litres, ou 67 %, du fait surtout des volumes additionnels provenant de l'acquisition de Kiva et de l'accroissement de la demande en lien avec l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.

Volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros

Volumes du secteur Distribution de propane en gros par région

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
(en millions de litres)	2022	2021	2022	2021
États-Unis	252	144	806	533
Canada	26	22	119	116
Total	278	166	925	649

Coûts d'exploitation et frais de vente, de distribution et d'administration

Les coûts d'exploitation ont été de 11,5 M\$, en hausse de 6,8 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison de la conclusion de l'acquisition de Kiva au premier trimestre.

Les frais de vente, de distribution et d'administration comprennent la dotation aux amortissements ainsi que les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, tandis que les coûts d'exploitation ne tiennent pas compte de ces charges et sont utilisés dans le calcul du BAIIA ajusté. Les frais de vente, de distribution et d'administration ont été de 16,1 M\$, en hausse de 9,2 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse des frais de vente, de distribution et d'administration s'explique par les faits susmentionnés, de même que par la dotation aux amortissements plus élevée découlant de l'augmentation de la base d'actifs, le tout en partie contrebalancé par la baisse des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Résultat (perte) avant impôt sur le résultat

La perte avant impôt sur le résultat s'est établie à 11,9 M\$, en baisse de 20,7 M\$, contre un résultat avant impôt sur le résultat de 8,8 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent pour les raisons susmentionnées, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de la perte latente sur les dérivés au cours du trimestre considéré comparativement à un profit latent au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Perspectives financières

En 2022, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane en gros devrait être supérieur à celui de 2021, en raison de l'apport de l'acquisition de Kiva, de la hausse de la demande du secteur Distribution de propane au Canada et, dans une moindre mesure, de celle du secteur Distribution de propane aux États-Unis, le tout en partie contrebalancé par l'incidence de l'inflation et de la hausse des coûts de main-d'œuvre sur les coûts d'exploitation. Les températures moyennes, calculées en degrés-jours, devraient être conformes à la moyenne quinquennale pour le reste de 2022.

En plus des hypothèses importantes mentionnées ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée.

SOMMAIRE DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT CONSOLIDÉES

Supérieur classe ses dépenses d'investissement dans trois catégories principales : les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance, les investissements de maintien, et l'investissement dans les véhicules loués.

Les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance comprennent notamment les dépenses liées à l'acquisition de nouvel équipement afin de favoriser la croissance de la clientèle, aux mises à niveau des systèmes et aux initiatives visant à faciliter l'amélioration du service à la clientèle. Ces dépenses d'investissement sont discrétionnaires et non récurrentes.

Les investissements de maintien comprennent les dépenses qui doivent, en vertu de la réglementation, être engagées aux fins de la remise à neuf des citernes, ainsi que toutes autres dépenses requises aux fins du maintien des activités.

Les investissements dans les actifs loués comprennent les véhicules afin de soutenir la croissance et de remplacer les véhicules vieillissants, le renouvellement des contrats de location des véhicules sur rail pour les activités de gros et le calendrier de renouvellement des contrats de location immobilière.

Dépenses d'investissement des activités poursuivies engagées par Supérieur pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022

<i>(en millions de dollars)</i>	Trois mois clos les 30 septembre 2022		Neuf mois clos les 30 septembre 2022	
	2022	2021	2022	2021
Dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance	15,1	6,5	38,7	23,9
Investissements de maintien	15,0	10,3	34,3	27,7
	30,1	16,8	73,0	51,6
Produit à la cession d'actifs	(2,3)	(0,2)	(5,0)	(2,2)
Immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions ²	10,4	10,3	216,0	96,2
<i>Total des dépenses d'investissement, montant net</i>	38,2	26,9	284,0	145,6
Investissement dans les véhicules loués	8,8	6,4	17,8	14,7
Investissement dans les autres actifs loués	4,0	4,6	7,5	8,0
Total des dépenses, y compris les contrats de location-financement¹	51,0	37,9	309,3	168,3

¹⁾ Les montants présentés dans les tableaux consolidés résumés non audités des flux de trésorerie pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022 et 2021 sont constitués du total de ces montants et des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement liées aux activités abandonnées.

²⁾ Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre des acquisitions sont présentées à la note 5 des états financiers consolidés résumés non audités.

Les dépenses liées à l'efficacité, à l'amélioration des processus et à la croissance ont atteint 15,1 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 6,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse s'explique principalement par le calendrier d'acquisition de citernes et l'incidence de la baisse du dollar canadien sur la conversion des acquisitions libellées en dollars américains. Supérieur a acquis davantage de citernes au troisième trimestre de façon à se prémunir contre toute perturbation future de la chaîne d'approvisionnement et toute hausse possible des coûts des matières premières.

Les investissements de maintien se sont établis à 15,0 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, comparativement à 10,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, hausse attribuable surtout au calendrier des investissements.

Les immobilisations corporelles acquises dans le cadre d'acquisitions correspondent à la juste valeur attribuée aux actifs acquis.

Supérieur a conclu de nouveaux contrats de location de véhicules, déduction faite du produit tiré des véhicules refinancés acquis précédemment, totalisant 8,8 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en regard de 6,4 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La légère hausse découle surtout du calendrier d'acquisition de contrats de location de véhicules. Les autres actifs loués se sont établis à 4,0 M\$, en baisse par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent en raison surtout du calendrier de renouvellement des contrats de location immobilière et de l'incidence des variations du taux d'actualisation.

Les dépenses d'investissement ont été financées au moyen des flux de trésorerie d'exploitation et des emprunts aux termes des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et du crédit obtenu au moyen des obligations locatives.

FRAIS D'ADMINISTRATION DU SIÈGE SOCIAL

Les frais d'administration du siège social ont été de 6,2 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en hausse de 5,2 M\$, par rapport à 1,0 M\$ au trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse découle surtout d'une provision au titre de déclarations de sinistres, des honoraires, de l'incidence de l'inflation et de la hausse des coûts du régime incitatif à long terme par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent par suite des fluctuations du cours de l'action.

Les frais d'administration du siège social pris en compte dans le BAIIA ajusté ne tiennent pas compte de la dotation aux amortissements ainsi que des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts. Les frais de vente, de distribution et d'administration du siège social se sont élevés à 14,5 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en hausse de 10,8 M\$, contre 3,7 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de l'augmentation des coûts de transaction, de la hausse des coûts du régime incitatif à long terme et de l'incidence de l'inflation par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se sont établies à 22,7 M\$ pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, en hausse de 6,1 M\$ par rapport à 16,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la hausse des soldes moyens de la dette découlant des acquisitions et, dans une moindre mesure, aux taux d'intérêt moyens plus élevés.

La charge d'intérêts prise en compte dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés ne tient pas compte des intérêts perçus sur le billet du vendeur, des primes et des autres pertes au titre du rachat des billets de premier rang non garantis, de la désactualisation des passifs relatifs au démantèlement et des charges financières sans effet sur la trésorerie. La charge d'intérêts s'est établie à 22,5 M\$, en hausse de 6,0 M\$, contre 16,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La hausse est surtout attribuable à la hausse des soldes moyens de la dette découlant des acquisitions et, dans une moindre mesure, aux taux d'intérêt moyens plus élevés.

COÛTS DE TRANSACTION ET AUTRES COÛTS

Les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts de Supérieur ont été classés ensemble et exclus des résultats sectoriels. Le tableau ci-après résume ces coûts.

	Trois mois clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre		30 septembre	
(en millions de dollars)	2022	2021	2022	2021
Total des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	14,3	6,9	33,9	20,6

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, Supérieur a engagé des coûts de 14,3 M\$ liés essentiellement à l'acquisition et à l'intégration des acquisitions complémentaires. Pour la période correspondante de l'exercice précédent, les coûts étaient liés principalement à l'acquisition et à l'intégration des acquisitions. La hausse concernant les montants pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 s'explique par le calendrier des opérations, les coûts liés au départ à la retraite du chef de la direction et la répartition des coûts liés à la vente du secteur Produits chimiques spécialisés à titre d'activité abandonnée.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Conformément aux périodes antérieures, Supérieur comptabilise une provision pour impôt sur le résultat pour ses filiales qui sont assujetties à l'impôt exigible et différé, notamment l'impôt sur le résultat au Canada, l'impôt sur le résultat aux États-Unis, l'impôt sur le résultat de la Hongrie et l'impôt sur le résultat au Luxembourg.

Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, le recouvrement d'impôt sur le résultat a totalisé 59,1 M\$ et comprenait une charge d'impôt sur le résultat en trésorerie de 1,6 M\$ contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 60,7 M\$. À titre de comparaison, le total du recouvrement d'impôt sur le résultat était de 15,2 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent et comprenait une charge d'impôt sur le résultat en trésorerie de 1,3 M\$ contrebalancée par un recouvrement d'impôt sur le résultat différé de 16,5 M\$.

L'impôt sur le résultat en trésorerie pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 s'est élevé à 1,6 M\$ (1,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et comprenait une charge d'impôt sur le résultat au Canada de 1,0 M\$ (2,0 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une charge d'impôt sur le résultat aux États-Unis de 0,4 M\$ (recouvrement de 1,3 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), une charge d'impôt sur le résultat en Hongrie de 0,2 M\$ (néant pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent) et une charge d'impôt sur le résultat au Luxembourg de néant (0,6 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent). Le recouvrement d'impôt sur le résultat différé pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 s'est chiffré à 60,7 M\$ (16,5 M\$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent), donnant lieu à un passif d'impôt différé net de 90,0 M\$ au 30 septembre 2022.

PERSPECTIVES FINANCIÈRES

Supérieur prévoit toujours en 2022 que le BAIIA ajusté continuera de se situer dans la fourchette prévisionnelle communiquée antérieurement de 425 M\$ à 465 M\$. La réalisation du BAIIA ajusté de Supérieur est tributaire des résultats d'exploitation de ses secteurs. Outre les résultats d'exploitation des secteurs de Supérieur, les perspectives de la Société pour 2022 reposent sur les hypothèses importantes suivantes :

- Les températures pour le reste de 2022 devraient être conformes à la moyenne des cinq dernières années en fonction des degrés-jours de chauffage;
- La croissance de l'activité économique au Canada et aux États-Unis devrait s'accélérer à la suite de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19 et de la fin des confinements. La croissance économique pourrait être touchée par l'inflation et par la hausse des taux d'intérêt afin de contrôler l'inflation;
- Supérieur prévoit continuer de mobiliser des capitaux et d'obtenir du financement à des conditions acceptables;
- Supérieur prévoit que ses investissements de maintien et des dépenses d'investissement non récurrentes, déduction faite des cessions et incluant les contrats de location de véhicules se situent dans la partie supérieure de la fourchette communiquée antérieurement de 130 M\$ à 150 M\$;
- Supérieur a mis en place des couvertures importantes relativement au risque estimé lié au dollar américain auquel elle est exposée pour 2022 et, compte tenu de ces couvertures, les fluctuations du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain en 2022 n'auront pas une incidence significative sur la Société;
- Le taux de change entre le dollar canadien et le dollar américain devrait être en moyenne de 0,77 \$ pour le reste de 2022 pour toutes les opérations en devises non couvertes;
- Les contreparties financières et physiques devraient vraisemblablement continuer de remplir leurs obligations envers Supérieur;
- Supérieur ne s'attend pas à ce que les organismes de réglementation imposent de nouvelles règles susceptibles de la toucher;
- La charge d'impôt sur le résultat exigible au Canada et aux États-Unis devrait se situer dans une fourchette de 5 M\$ à 10 M\$ en 2022, compte tenu des taux d'imposition prévus par la loi existants et de la capacité de Supérieur à utiliser l'assiette fiscale disponible.

Distribution de propane aux États-Unis

- La réalisation de synergies liées aux acquisitions devrait se poursuivre principalement au moyen de gains d'efficacité dans la chaîne d'approvisionnement, d'améliorations en matière de gestion des marges et d'économies opérationnelles;
- Les prix continueront d'être augmentés afin de réduire l'incidence de la hausse des prix d'approvisionnement de gros, des coûts des carburants, de la main-d'œuvre et de l'inflation;
- Les prix de gros du propane ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane et de services connexes;
- Le maintien de la mise en place d'initiatives d'économies d'échelle en lien à l'optimisation de l'effectif.

Distribution de propane au Canada

- Les volumes de ventes des secteurs commerciaux devraient augmenter par suite de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19;
- Les prix continueront d'être augmentés afin de réduire l'incidence de la hausse des prix d'approvisionnement de gros, des coûts des carburants, de la main-d'œuvre et de l'inflation;
- Les prix de gros du propane ne devraient pas avoir d'effet important sur la demande de propane et de services connexes;
- Les coûts d'exploitation devraient augmenter en raison de la fin des avantages tirés du programme de SSUC.

Distribution de propane en gros

- Les données fondamentales du marché en gros de propane par rapport aux écarts de base pour le reste de 2022 devraient être conformes à celles de 2021;
- Les prix continueront d'être augmentés afin de compenser la hausse des prix d'approvisionnement de gros, les coûts des carburants, la main-d'œuvre et l'inflation;
- Les volumes de ventes en gros devraient augmenter par suite de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.

En plus des hypothèses importantes utilisées qui sont décrites en détail ci-dessus, les lecteurs sont invités à consulter les rubriques « Déclarations prospectives » et « Facteurs de risque pour Supérieur » pour une analyse détaillée des principaux risques commerciaux auxquels Supérieur est exposée. Les résultats pourraient s'écarter de ces hypothèses.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Point sur la gestion de la dette

Supérieur met l'accent sur la gestion de sa dette nette et de son ratio de levier. Le ratio de levier de Supérieur était de 4,3 fois au 30 septembre 2022, comparativement à 3,9 fois au 31 décembre 2021. L'augmentation du ratio de levier est attribuable à la hausse de la dette nette découlant de l'incidence d'un dollar canadien affaibli sur la conversion de la dette libellée en dollars américains et, dans une moindre mesure, de la conclusion des acquisitions. La conversion de la dette libellée en dollars américains au taux de change en vigueur au 31 décembre 2021 aurait donné lieu à un ratio de levier de 4,1 fois. La dette libellée en dollars américains se compose d'emprunts au taux SOFR (312,0 M\$ US), de billets de premier rang non garantis (600,0 M\$ US), d'une contrepartie différée (26,8 M\$ US) et d'obligations locatives liées au secteur Distribution de propane aux États-Unis (99,0 M\$ US) et elle totalise environ 1 037,8 M\$ US. La conversion de la dette libellée en dollars américains au 31 décembre 2021 reposait sur un taux de change d'environ 1,26, contre environ 1,38 au 30 septembre 2022. La dette nette est plus élevée qu'au 31 décembre 2021 en raison de la clôture des acquisitions au cours de l'année, en partie contrebalancée par le financement par capitaux propres conclu au cours du trimestre; se reporter à la rubrique « Transactions conclues récemment » à la page 6 du présent rapport pour plus de renseignements.

La réduction de la dette nette de 135,9 M\$, soit le billet du vendeur, et des intérêts courus donne lieu à un ratio de levier de 4,0 fois. Le billet du vendeur vient à échéance avant les facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et les billets de premier rang non garantis de Supérieur. Se reporter à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour d'autres précisions sur le billet du vendeur de Supérieur.

La dette nette, le BAIIA ajusté pro forma et le ratio de levier sont des mesures non conformes aux PCGR (voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport).

Emprunts

La facilité de crédit bancaire consortial renouvelable (la « facilité de crédit »), les emprunts à terme, les obligations locatives et les autres dettes de Supérieur (collectivement, les « emprunts »), avant la prise en compte des frais de financement différés des activités poursuivies, s'établissaient à 2 069,9 M\$ au 30 septembre 2022, soit une augmentation de 417,0 M\$ par rapport à 1 652,9 M\$ au 31 décembre 2021. La hausse s'explique principalement par l'acquisition de Kamps et de Quarles, en partie contrebalancée par le financement par capitaux propres conclu au cours du deuxième trimestre et, dans une moindre mesure, par les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de l'exercice.

Le tableau ci-dessous présente le total du crédit et les sources de crédit disponibles pour Supérieur.

Au 30 septembre 2022				
(en millions de dollars)	Montant total	Emprunts	Lettres de crédit émises	Montant disponible
Facilités de crédit bancaire à terme renouvelables ¹	750,0	479,7	22,3	248,0
Billets de premier rang non garantis ¹	1 329,7	1 329,7	—	—
Contrepartie différée et autres	45,3	45,3	—	—
Obligations locatives	215,2	215,2	—	—
Total	2 340,2	2 069,9	22,3	248,0

¹⁾ Les soldes des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des emprunts à terme sont présentés avant la prise en compte des frais de financement différés (voir la note 11 des états financiers consolidés résumés non audités).

Fonds de roulement net

Le fonds de roulement net consolidé s'établissait à (0,4) M\$ au 30 septembre 2022, soit une baisse de 10,5 M\$ comparativement à 10,1 M\$ au 31 décembre 2021. La baisse en regard du montant au 31 décembre 2021 est principalement attribuable au calendrier des encaissements des montants dus par les clients par rapport au calendrier des paiements aux fournisseurs. Le fonds de roulement net est défini dans les états financiers consolidés résumés non audités et les notes annexes aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trois mois et les neuf mois clos à ces dates. Voir la note 21 des états financiers consolidés résumés non audités.

Respect des exigences

En vertu de sa facilité de crédit, Supérieur doit respecter des clauses restrictives et des ratios dont certains représentent des mesures financières non conformes aux PCGR. Au 30 septembre 2022, Supérieur respectait les clauses restrictives imposées par les prêteurs; la description détaillée des clauses restrictives figure dans les documents relatifs à la facilité de crédit déposés sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (« SEDAR »).

Régimes de retraite

Au 30 septembre 2022, les régimes à prestations définies de Supérieur affichaient un excédent net de capitalisation au titre des prestations définies selon une base de continuité de l'exploitation estimé à environ 3,5 M\$ (4,1 M\$ au 31 décembre 2021) et un excédent net de capitalisation du régime de retraite sur une base de solvabilité d'environ 4,3 M\$ (5,0 M\$ au 31 décembre 2021). Les exigences de capitalisation prescrites par la loi applicable en matière de retraite sont fondées sur des hypothèses actuarielles relatives à la solvabilité et à la continuité de l'exploitation. Ces hypothèses diffèrent des hypothèses actuarielles relatives à la continuité de l'exploitation figurant dans les états financiers consolidés audités de fin d'exercice de Supérieur.

Obligations contractuelles et autres engagements³

	Du 1 ^{er} octobre au 30 septembre						Par la suite	Total
	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028		
Emprunts avant frais de financement différés et escomptes ¹	14,4	11,1	9,0	6,6	483,1	0,2	1 330,3	1 854,7
Obligations locatives ²	49,0	37,3	32,1	21,2	16,8	9,4	49,4	215,2
Contrats de location non résiliables, à faible valeur et à court terme et contrats de location comportant des paiements de loyers variables ²	2,8	0,8	0,2	—	—	—	—	3,8
Contrats dérivés sur actions ¹	12,5	4,2	3,2	—	—	—	—	19,9
Contrats de vente de change à terme en \$ US ¹	160,0	174,1	111,0	18,0	3,0	—	—	466,1
Options d'achat \$ US/\$ CA ¹	6,0	46,0	6,0	—	—	—	—	58,0
Contrats d'achat et de vente en gros de propane, de pétrole brut WTI, de butane, de mazout et de diesel ^{1, 3}	219,9	11,1	—	—	—	—	—	231,0

¹⁾ Voir les notes 11 et 13 des états financiers consolidés résumés non audités du 30 septembre 2022.

²⁾ Voir la note 12 des états financiers consolidés résumés non audités du 30 septembre 2022. Les contrats de location simple comprennent les obligations hors bilan de Supérieur et représentent les contrats qui ne répondent pas à la définition d'un contrat de location selon IFRS 16 ou qui en sont exemptés.

³⁾ Ne tiennent pas compte de l'incidence des dérivés financiers.

Supérieur fait l'objet de poursuites et de réclamations dans le cours normal de ses activités. Supérieur est d'avis que l'issue de ces instances, prises individuellement ou collectivement, n'aura pas d'incidence négative significative sur ses liquidités, sa situation financière consolidée ni ses résultats d'exploitation. Supérieur comptabilise les coûts à mesure qu'ils sont engagés, ou lorsqu'il devient possible de les déterminer.

CAPITAL DES ACTIONNAIRES

Le tableau ci-après présente les actions émises et en circulation au 30 septembre 2022.

	Actions ordinaires		Actions privilégiées	
	Nombre d'actions émises (en millions)	Capital social	Nombre d'actions émises (en millions)	Capitaux propres attribuables à la participation ne donnant pas le contrôle
Solde au 31 décembre 2021	176,0	2 350,3 \$	0,3	328,6 \$
Actions ordinaires émises au cours de la période, déduction faite des coûts d'émission et du recouvrement d'impôt différé	25,7	280,6	—	—
Solde au 30 septembre 2022	201,7	2 630,9 \$	0,3	359,6 \$

DIVIDENDES

Dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires

Les dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires de Supérieur dépendent des flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, après la prise en compte des variations de ses besoins en fonds de roulement, de ses activités d'investissement et de ses activités de financement. Se reporter aux rubriques « Sommaire des flux de trésorerie d'exploitation ajustés » pour 2022 ci-dessus et « Sommaire des flux de trésorerie » pour d'autres renseignements.

Pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022, les dividendes déclarés aux porteurs d'actions ordinaires se sont établis respectivement à 36,3 M\$ et 104,3 M\$, ou 0,18 \$ et 0,54 \$ par action ordinaire, comparativement à 31,7 M\$ et 95,1 M\$, ou 0,18 \$ et 0,54 \$ par action ordinaire, pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à l'émission d'actions ordinaires au cours du trimestre précédent. Les dividendes versés aux actionnaires sont déclarés au gré du conseil d'administration de Supérieur.

Le régime de réinvestissement des dividendes et d'achat facultatif d'actions de Supérieur est actuellement suspendu et demeurera en vigueur si Supérieur choisit de le relancer, sous réserve des approbations réglementaires, à une date ultérieure.

Dividendes déclarés aux porteurs d'actions privilégiées

Les dividendes déclarés aux porteurs d'actions privilégiées pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022 se sont élevés respectivement à 4,7 M\$ US (6,2 M\$ CA) ou 18,1 \$ US (23,7 \$ CA) par action privilégiée, et 14,1 M\$ US (18,1 M\$ CA) ou 54,4 \$ US (69,8 \$ CA) par action privilégiée (respectivement 4,7 M\$ US (6,2 M\$ CA) ou 18,1 \$ US (23,8 \$ CA) par action privilégiée, et 14,1 M\$ US (17,9 M\$ CA) ou 54,4 \$ US (68,9 \$ CA) par action privilégiée pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2021).

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau ci-dessous présente les principales données relatives à la provenance et à l'utilisation de la trésorerie de Supérieur.

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
(en millions de dollars)	2022	2021	2022	2021
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation	(11,4)	(3,3)	213,4	226,2
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie acquise	(2,7)	(42,2)	(496,8)	(284,2)
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	(30,1)	(16,8)	(73,0)	(59,0)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	2,3	0,2	5,0	2,2
Produit tiré d'un dessaisissement	–	(0,7)	–	571,7
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(30,5)	(59,5)	(564,8)	230,7
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Produit tiré des facilités de crédit bancaire à terme renouvelable et autres dettes	278,8	237,7	2 323,3	1 035,7
Remboursement des facilités de crédit bancaire à terme renouvelables et des autres dettes	(203,3)	(167,7)	(2 089,1)	(1 300,7)
Remboursement du capital des obligations locatives	(9,7)	(9,3)	(29,5)	(33,9)
Rachat de débentures de premier rang non garanties à 7,00 %	–	–	–	(472,3)
Rachat de débentures de premier rang non garanties à 5,25 %	–	–	–	(410,5)
Rachat de débentures de premier rang non garanties à 5,125 %	–	–	–	(384,2)
Émission de billets de premier rang non garantis à 4,50 %	–	–	–	753,7
Émission de débentures de premier rang non garanties à 4,25 %	–	–	–	500,0
Produit de l'émission d'actions	–	–	287,5	–
Frais d'émission d'actions	–	–	(9,2)	–
Frais d'émission de dette au titre de la facilité de crédit	–	–	(0,5)	(1,6)
Frais d'émission de titres d'emprunt au titre de billets de premier rang non garantis à 4,25 %	–	–	–	(8,7)
Frais d'émission de titres d'emprunt au titre de billets de premier rang non garantis à 4,50 %	–	–	–	(13,3)
Dividendes versés aux actionnaires	(42,1)	(37,8)	(120,6)	(113,0)
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	23,7	22,9	361,9	(448,8)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie découlant des activités poursuivies	(18,2)	(39,9)	10,5	8,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	57,4	71,8	28,4	24,1
Incidence de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie libellés en monnaies étrangères	2,8	0,8	3,1	0,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	42,0	32,7	42,0	32,7

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation pour le trimestre clos le 30 septembre 2022 se sont établis à 11,4 M\$, soit une hausse de 8,1 M\$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison surtout de la baisse du BAIIA ajusté au cours de la période considérée et de la hausse des charges financières, en partie contrebalancées par une variation favorable des éléments hors trésorerie du fonds de roulement par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont élevés à 30,5 M\$, soit une baisse de 29,0 M\$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent principalement en raison du calendrier des acquisitions contrebalancé en partie par une augmentation des achats d'immobilisations corporelles et incorporelles.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement se sont établis à 23,7 M\$, un niveau relativement comparable aux flux de trésorerie provenant des activités de financement de 22,9 M\$ à la période correspondante de l'exercice précédent.

INSTRUMENTS FINANCIERS – GESTION DU RISQUE

Supérieur a recours à des dérivés et à des dérivés non financiers pour gérer son exposition aux fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt, de la rémunération fondée sur des actions et des prix des marchandises. Supérieur évalue les risques inhérents à ces instruments en regroupant les dérivés et les dérivés non financiers en fonction des risques que ces instruments atténuent. Supérieur a pour politique de ne pas avoir recours à des dérivés ni à des dérivés non financiers à des fins de spéculation. Supérieur ne désigne pas officiellement ses dérivés comme couvertures; par conséquent, elle n'applique pas la comptabilité de couverture et elle est tenue de désigner ses dérivés et ses dérivés non financiers comme étant détenus à des fins de transaction.

Au 30 septembre 2022, Supérieur avait couvert environ 90,9 % de son exposition estimative au dollar américain pour la période mobile de 2022, et environ 82,9 % de son exposition pour la période mobile de 2023. Le tableau ci-dessous présente les montants notionnels des contrats à terme et des options en dollars américains de Supérieur pour les périodes de douze mois continus.

	Du 1 ^{er} octobre au 30 septembre						Par la suite	Total
	2022- 2023	2023- 2024	2024- 2025	2025- 2026	2026- 2027	2027- 2028		
Contrat de vente de change à terme en \$ US	160,0	174,1	111,0	18,0	3,0	—	—	466,1
Options d'achat \$ US/\$ CA ⁱ	6,0	46,0	6,0	—	—	—	—	58,0
Taux de change net externe moyen \$ US/\$ CA	1,32	1,30	1,30	1,32	1,31	—	—	1,31

ⁱ⁾ Options d'achat \$ US/\$ CA venant à échéance entre janvier 2023 et octobre 2024 et assorties de prix d'exercice allant de 1,325 \$ à 1,47 \$.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les instruments financiers de Supérieur, notamment le montant et le classement des profits et des pertes comptabilisés, le sommaire des justes valeurs, les soldes nominaux, les taux effectifs et les durées ainsi que les hypothèses importantes ayant servi au calcul de la juste valeur des instruments financiers de Supérieur, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités pour les trois mois et les neuf mois clos le 30 septembre 2022.

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus par le président et chef de la direction (le « chef de la direction ») et la vice-présidente directrice et chef des finances (la « chef des finances ») de Supérieur, ou sous leur supervision, dans le but de fournir l'assurance raisonnable que toute l'information significative au sujet de Supérieur leur est communiquée en temps opportun par d'autres personnes au sein de l'organisation et est présentée de manière appropriée conformément aux exigences en matière d'information continue prescrites dans les lois et les règlements sur les valeurs mobilières. Essentiellement, ces types de contrôles ont trait à la qualité, à la fiabilité et à la transparence de l'information financière et non financière qui est présentée ou déposée en vertu des lois et règlements sur les valeurs mobilières. Le chef de la direction et la chef des finances sont assistés dans cette responsabilité du Comité de l'information, composé de hauts dirigeants de Supérieur. Ce comité a mis en place des procédures qui font en sorte que tous les renseignements importants relatifs à Supérieur lui sont communiqués afin de pouvoir évaluer et analyser ces renseignements et prendre des décisions sur le caractère approprié et le calendrier de leur diffusion dans le public.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (« CIIF ») est également conçu par le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel de Supérieur de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers à des fins de communication de l'information ont été établis conformément aux IFRS. Un système de contrôle, même s'il est conçu et mis en œuvre de façon irréprochable, ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle sont

atteints. En raison des limites inhérentes à tous les systèmes de contrôle, aucune évaluation des contrôles ne peut fournir l'assurance absolue que tous les problèmes liés aux contrôles au sein d'une société ont été détectés. En conséquence, les contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur sont conçus de manière à fournir une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs du système de contrôle de la communication de l'information sont atteints.

Changements apportés au contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours des trois mois et des neuf mois clos le 30 septembre 2022, aucun changement concernant le CIIF de Supérieur n'est survenu qui a eu, ou dont on peut raisonnablement penser qu'il aura, une incidence importante sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Supérieur. Cependant, la direction continue l'harmonisation et l'intégration des entreprises acquises à la plateforme de technologie de l'information existante de Supérieur.

Efficacité

Une évaluation de l'efficacité de la conception des contrôles et des procédures de communication de l'information de Supérieur et de son CIIF a été menée au 30 septembre 2022 par la direction de Supérieur et sous la supervision de celle-ci, notamment son chef de la direction et sa chef des finances. En se fondant sur cette évaluation, le chef de la direction et la chef des finances ont conclu que la conception des contrôles et procédures de communication de l'information de Supérieur et son CIIF était efficace au 30 septembre 2022.

L'article 3.3 (1) du *Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs* précise qu'une société peut limiter sa conception des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF pour une entreprise qu'elle a acquise au plus 365 jours avant la date de clôture de la période visée par l'attestation. En vertu de cet article, le chef de la direction et la chef des finances de Supérieur ont limité l'étendue de la conception, et l'évaluation subséquente, des contrôles et procédures de communication de l'information et du CIIF, de manière à exclure les contrôles, les politiques et les procédures de Kamps Propane, Inc., de High Country Propane, Inc., de Pick Up Propane, Inc., de Competitive Capital, Inc., de Propane Construction and Meter Services et de Kiva (collectivement, « Kamps Propane ») à compter du 23 mars 2022 et de Quarles à compter du 1^{er} juin 2022. Les tableaux ci-après présentent un résumé des informations financières relatives à ces acquisitions qui sont présentées dans les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur au 30 septembre 2022.

(en millions de dollars canadiens)	Kamps Propane	
	Trois mois clos les 30 septembre 2022	Neuf mois clos les 30 septembre 2022
Ventes	87,5	198,9
Résultat net pour la période	11,3	7,1

(en millions de dollars canadiens)	Quarles	
	Trois mois clos les 30 septembre 2022	Neuf mois clos les 30 septembre 2022
Ventes	28,5	37,9
Perte nette pour la période	(0,3)	(3,4)

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2022	
	Kamps Propane	Quarles
Actifs courants	59,1	12,8
Actifs non courants	384,4	205,5
Passifs courants	33,1	12,9
Passifs non courants	101,4	4,1

Subventions publiques

En raison de l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur l'économie canadienne, le gouvernement du Canada a mis sur pied le programme de SSUC pour la période allant du 15 mars 2020 au 23 octobre 2021. Le programme de SSUC offre aux organisations admissibles une aide gouvernementale sous la forme d'une subvention salariale pour compenser le salaire des employés. La subvention salariale a été comptabilisée en diminution de la charge salariale comme suit :

	Trois mois clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2022	2021	2022	2021
Activités abandonnées	—	—	—	1,4
Frais de vente, de distribution et d'administration	—	8,6	2,2	21,7
Total	—	8,6	2,2	23,1

Toutes les conditions liées à cette aide gouvernementale sont remplies.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Les états financiers consolidés audités de Supérieur ont été préparés conformément aux IFRS. Les principales méthodes comptables sont décrites dans les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Certaines de ces méthodes, ainsi que des estimations faites par la direction dans le cadre de l'application de ces méthodes, sont considérées comme critiques parce que la direction doit poser des jugements subjectifs ou complexes sur des sujets qui sont par nature incertains. Les estimations comptables critiques de Supérieur se rapportent aux provisions pour créances douteuses, aux avantages du personnel futurs, aux actifs et passifs d'impôt différé, à l'évaluation des dérivés financiers et des dérivés non financiers, aux pertes de valeur d'actifs, à la répartition des prix d'acquisition des regroupements d'entreprises, ainsi qu'à l'évaluation de potentielles provisions liées à la mise hors service d'immobilisations.

Récentes prises de position comptables

Certaines nouvelles normes, interprétations, modifications et améliorations relatives aux normes existantes ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ou le Comité d'interprétation des Normes internationales d'information financière (« IFRIC ») et entrent en vigueur pour les périodes ouvertes à compter du 1^{er} janvier 2022 ou les périodes subséquentes.

Modifications d'IAS 37, Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels (« IAS 37 »), « Contrats déficitaires – Coût d'exécution du contrat »

En mai 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 37 afin de préciser les coûts que l'entité doit prendre en compte pour déterminer si un contrat est déficitaire. Les modifications d'IAS 37 appliquent le principe des coûts directement liés. Les coûts qui sont directement liés à un contrat de fourniture de biens ou de services comprennent les coûts marginaux (p. ex., les coûts de main-d'œuvre et des matières premières) et une imputation des coûts directement liés aux activités contractuelles (p. ex., amortissement du matériel utilisé pour l'exécution du contrat ainsi que les coûts de gestion et de supervision du contrat). Les frais généraux et d'administration ne sont pas directement liés à un contrat et sont donc exclus, à moins qu'ils soient explicitement facturables à la contrepartie selon le contrat. Ces modifications n'ont pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés résumés de Supérieur.

Référence au Cadre conceptuel – Modifications d'IFRS 3

L'IASB a ajouté une exception au principe de comptabilisation d'IFRS 3 de manière à écarter la possibilité de comptabiliser des profits ou pertes au « deuxième jour » découlant de passifs et de passifs éventuels qui entreraient dans le champ d'application d'IAS 37 ou d'IFRIC 21, Droits ou taxes, s'ils étaient contractés de façon distincte. En même temps, l'IASB a décidé de préciser les indications existantes dans IFRS 3 relatives aux actifs éventuels qui ne seraient pas touchés par le fait de remplacer la mention du Cadre de préparation et de présentation des états financiers.

Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2022 et doivent être appliquées de façon prospective. Ces modifications n'ont pas eu une incidence importante sur les états financiers consolidés résumés non audités de Supérieur.

Modifications d'IAS 1, Présentation des états financiers (« IAS 1 »), afin de préciser les exigences en matière de classement des passifs comme courants ou non courants

Le 23 janvier 2020, l'IASB a publié des modifications d'IAS 1 (les « modifications ») afin de préciser les exigences en matière de classement des passifs comme courants ou non courants. Plus particulièrement :

- Les modifications précisent que les conditions en vigueur à la fin de la période de présentation de l'information financière sont celles qui doivent être utilisées pour déterminer s'il existe un droit de différer le règlement d'un passif.
- Les attentes de la direction concernant les événements postérieurs à la date de clôture, par exemple à savoir s'il y aura un manquement à une clause restrictive ou si un règlement anticipé se fera, ne sont pas pertinentes.
- Les modifications précisent les situations qui constituent le règlement d'un passif.

Les nouvelles modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Supérieur surveille actuellement l'évolution de ces modifications et en évalue l'incidence sur ses états financiers consolidés.

Modifications apportées à IAS 8, Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs (« IAS 8 »), qui comprend une nouvelle définition des estimations comptables

En février 2021, l'IASB a publié des modifications à la norme IAS 8 qui contient une nouvelle définition des « estimations comptables ». Ces modifications établissent la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables et les corrections d'erreurs. En outre, elles apportent des éclaircissements sur la façon dont l'entité utilise les techniques d'évaluation et les données d'entrée pour établir des estimations comptables. Les modifications d'IAS 8 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et aux changements de méthodes comptables et d'estimations comptables qui se produisent à compter de cette date. L'application anticipée est permise à condition que cette information soit communiquée. Les modifications d'IAS 8 ne devraient pas avoir d'incidence notable sur les états financiers consolidés audités.

Modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 – Informations à fournir sur les méthodes comptables

En février 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 1 et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, Porter des jugements sur l'importance relative, fournissant des indications et des exemples visant à aider les entités à porter des jugements sur l'importance relative des informations à fournir sur les méthodes comptables. En particulier, les modifications visent à aider les entités à fournir, au sujet des méthodes comptables, des informations plus utiles en remplaçant l'exigence de fournir des informations sur leurs « principales » méthodes comptables par celle de fournir des informations « significatives » sur leurs méthodes comptables, et en ajoutant des indications visant à les guider dans l'application du concept d'importance relative aux fins de la prise de décisions concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023, et leur application anticipée est permise. Puisque les modifications de l'énoncé de pratiques en IFRS 2 fournissent des indications ne faisant pas autorité sur l'application de la définition d'informations significatives sur les méthodes comptables, une date d'entrée en vigueur de ces modifications n'est pas nécessaire.

Supérieur évalue actuellement les modifications apportées à l'IAS 1 et à l'énoncé de pratiques en IFRS 2 afin de déterminer l'incidence qu'elles auront sur les informations portant sur ses méthodes comptables fournies dans les états financiers consolidés audités.

Modifications d'IAS 12, Impôt sur le résultat (« IAS 12 »), Impôt différé rattaché à des actifs et des passifs issus d'une même transaction

En mai 2021, l'IASB a publié les modifications d'IAS 12 afin d'exiger des sociétés qu'elles comptabilisent l'impôt différé lié à certaines transactions qui, lors de la comptabilisation initiale, donne lieu à une différence temporaire déductible et à une différence temporaire imposable d'un montant égal. L'exemption relative à la comptabilisation initiale ne s'applique pas à une différence temporaire découlant de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif si cette transaction donne lieu à une différence temporaire déductible et à une différence temporaire imposable d'un montant égal. Les modifications d'IAS 12 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. L'application anticipée est autorisée.

La Société évalue actuellement l'incidence des modifications d'IAS 12 sur les actifs au titre de droits d'utilisation, les obligations locatives et les obligations relatives au démantèlement.

Supérieur n'a pas adopté de façon anticipée les normes, interprétations ou modifications qui ont été publiées, mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur.

RENSEIGNEMENTS TRIMESTRIELS SUR LA SITUATION FINANCIÈRE ET LA SITUATION D'EXPLOITATION

Mesures conformes aux IFRS

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
Produits des activités ordinaires	510,5	628,6	1 170,4	824,9	362,6	365,6	839,5	561,9
Marge brute	172,2	194,5	393,9	281,9	132,6	149,1	349,1	277,5
Résultat net des								
activités poursuivies	(206,9)	(85,0)	141,0	13,8	(35,9)	(36,1)	75,4	87,9
Par action, de base	(1,06) \$	(0,46)	0,68	0,04	(0,24)	(0,24)	0,36	0,42
Par action, dilué	(1,06) \$	(0,46)	0,68	0,04	(0,24)	(0,24)	0,36	0,42
Fonds de roulement (déficit), montant net ¹	(0,4)	39,1	161,9	10,1	(111,5)	(65,1)	36,9	22,3

¹⁾ Le fonds de roulement net comprend les créances clients et autres débiteurs, les charges payées d'avance et les dépôts et les stocks, déduction faite des dettes fournisseurs et autres créditeurs, des obligations locatives et des dividendes à verser.

Mesures financières non conformes aux PCGR¹

(en millions de dollars, sauf les montants par action)

	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
BAIIA ajusté	(8,8)	25,6	250,4	142,2	13,0	31,6	211,6	144,1
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(32,9)	5,6	232,4	131,6	(4,8)	9,0	185,3	134,0
Par action, de base	(0,14) \$	0,02	1,13	0,64	(0,02)	0,04	0,90	0,65
Par action, dilué	(0,14) \$	0,02	1,13	0,64	(0,02)	0,04	0,90	0,65
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(47,2)	(6,9)	225,3	123,3	(11,7)	4,7	175,9	125,5
Par action, de base	(0,20) \$	(0,03)	1,09	0,60	(0,06)	0,02	0,85	0,61
Par action, dilué	(0,20) \$	(0,03)	1,09	0,60	(0,06)	0,02	0,85	0,61

¹⁾ Le BAIIA ajusté, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les montants par action connexes sont des mesures non conformes aux PCGR; se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux PCGR et rapprochements » à la page 35 du présent rapport.

Les résultats trimestriels de Supérieur font l'objet de variations saisonnières. Les ventes atteignent généralement un sommet au premier trimestre, au cours duquel environ le tiers du volume annuel des ventes de propane et d'autres carburants raffinés et de la marge brute est généré en raison de la demande aux fins de chauffage de la part des clients. Les ventes régressent ensuite au cours des deuxième et troisième trimestres, puis augmentent de nouveau de façon saisonnière au quatrième trimestre en raison de la demande de chauffage. Les acquisitions et dessaisissements peuvent aussi avoir une incidence sur les résultats trimestriels. Se reporter à la note 5 des états financiers consolidés résumés non audités du 30 septembre 2022 pour d'autres précisions sur les acquisitions.

Volumes

	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
Volumes de ventes du secteur Distribution de propane aux États-Unis (en millions de litres)	204	242	596	400	168	212	547	386
Volumes de ventes du secteur Distribution de propane au Canada (en millions de litres)	180	226	457	356	186	216	410	355
Volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros (en millions de litres) ¹	278	303	344	287	166	176	307	253

¹⁾ Les volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros excluent les ventes intersectorielles.

Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane aux États-Unis par utilisation finale

(en millions de litres)	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
Secteur résidentiel	74	105	362	224	61	97	342	224
Secteur commercial	130	137	234	176	107	115	205	162
Total	204	242	596	400	168	212	547	386

Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane au Canada par utilisation finale

(en millions de litres)	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
Secteur résidentiel	21	28	85	59	20	27	74	58
Secteur commercial	159	198	372	297	166	189	336	297
Total	180	226	457	356	186	216	410	355

Le tableau suivant présente les volumes de ventes du secteur Distribution de propane en gros par région

(en millions de litres)	T3 2022	T2 2022	T1 2022	T4 2021	T3 2021	T2 2021	T1 2021	T4 2020
États-Unis	252	276	278	226	144	144	245	205
Canada	26	27	66	61	22	32	62	48
Total	278	303	344	287	166	176	307	253

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR ET RAPPROCHEMENTS

Tout au long du rapport de gestion, Supérieur utilise les termes suivants, qui ne sont pas définis par les IFRS, mais sont utilisés par la direction pour évaluer le rendement de Supérieur et de ses activités. Les investisseurs, les institutions financières et les agences de notation pourraient également utiliser ces mesures pour évaluer le rendement de Supérieur et sa capacité à assurer le service de la dette. Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS, et il est par conséquent peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Les règlements sur les valeurs mobilières exigent que les mesures financières non conformes aux PCGR soient définies clairement et qu'elles fassent l'objet de rapprochements avec les mesures financières conformes aux IFRS les plus comparables. Sauf indication contraire, ces mesures financières non conformes aux PCGR sont calculées et présentées de manière cohérente d'une période à l'autre. Certains éléments peuvent n'être pertinents que pour certaines périodes.

Les mesures financières non conformes aux PCGR ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire utile aux investisseurs et aux analystes, et elles n'ont pas de définition normalisée en vertu des IFRS. Par conséquent, ces mesures ne doivent pas être considérées isolément ou prises comme des mesures de rechange aux indicateurs de rendement préparés conformément aux IFRS. Il se peut que d'autres émetteurs calculent ces mesures de façon différente. Les investisseurs sont priés de prendre note que les flux de trésorerie d'exploitation ajustés, le BAIIA lié aux activités d'exploitation et le BAIIA ajusté ne doivent pas être perçus comme des mesures pouvant remplacer le résultat net, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ou d'autres mesures des résultats financiers établies conformément aux PCGR, ni comme un indicateur du rendement de Supérieur.

La direction a tenu compte de l'incidence de la SSUC dans la détermination de ses mesures financières non conformes aux PCGR, car elle est d'avis que cet avantage fait partie de l'incidence nette de la COVID-19 sur les résultats financiers de Supérieur. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont présentées et définies comme suit :

Flux de trésorerie d'exploitation ajustés et flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés correspondent aux flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation définis par les IFRS, ajustés pour tenir compte des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, des autres charges, de la charge d'intérêts sans effet sur la trésorerie, de l'impôt sur le résultat exigible et des charges financières. Supérieur peut déduire ou ajouter d'autres éléments dans le calcul de ses flux de trésorerie d'exploitation ajustés; ces éléments pourraient généralement, mais pas nécessairement, être liés à l'acquisition d'entreprises, aux activités d'intégration, aux provisions de restructuration et aux autres coûts liés à l'acquisition et à l'intégration d'entreprises, et qui pourraient donner une représentation fautive de l'analyse des tendances concernant le rendement des activités. Le fait d'exclure ces éléments ne sous-entend pas qu'ils sont de nature non récurrente. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés et les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action sont présentés avant et après les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action avant les coûts de transaction, de restructuration et autres coûts, consiste à diviser ces derniers par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, en supposant la conversion des actions privilégiées en actions ordinaires. Le calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés par action consiste à diviser les flux de trésorerie d'exploitation ajustés par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés constituent une mesure utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur et sa capacité à générer des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés représentent les flux de trésorerie générés par Supérieur qui sont disponibles pour les variations des besoins en matière de fonds de roulement, les activités d'investissement et les activités de financement de Supérieur, sans que leur utilisation soit limitée à celles-ci.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte des flux de trésorerie d'exploitation ajustés annualisés. Dans son calcul des flux de trésorerie d'exploitation ajustés, Supérieur procède à certains ajustements qui comprennent, sans s'y limiter, l'incidence du caractère saisonnier des activités, en particulier des secteurs Distribution de propane, en tenant compte des éléments hors trésorerie du fonds de roulement, ce qui élimine les effets de l'écart entre le moment où les produits et les charges de Supérieur sont comptabilisés et celui où ils sont recouvrés ou payés, lesquels peuvent varier grandement d'un trimestre à l'autre.

Charge d'intérêts

Les flux de trésorerie d'exploitation ajustés comprennent une charge d'intérêts correspondant aux charges financières définies par les IFRS, ajustées de manière à rendre compte de la désactualisation des débentures, des emprunts et des passifs relatifs au démantèlement, ainsi que des autres éléments hors trésorerie, des intérêts perçus sur le billet du vendeur et des primes et autres pertes au titre du rachat des billets de premier rang non garantis.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté correspond au bénéfice avant intérêts, impôt, amortissements, pertes (profits) à la cession d'actifs, charges financières, coûts de transaction, de restructuration et autres coûts et profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés. Supérieur et les investisseurs utilisent le BAIIA ajusté pour évaluer les résultats consolidés de la Société ainsi que sa capacité à assurer le service de la dette. La Société effectue un rapprochement du BAIIA ajusté et du résultat avant impôt sur le résultat.

Le BAIIA ajusté constitue une mesure importante utilisée par la direction et les investisseurs pour évaluer le rendement continu des activités de Supérieur. Le BAIIA ajusté est aussi l'une des composantes utilisées pour déterminer la rémunération incitative à court terme de certains cadres.

Le caractère saisonnier des résultats trimestriels de Supérieur doit être évalué dans le contexte du BAIIA ajusté annualisé.

BAIIA lié aux activités d'exploitation

Le BAIIA lié aux activités d'exploitation correspond à la somme du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis et du BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada. La direction se sert du BAIIA lié aux activités d'exploitation pour établir les objectifs des secteurs opérationnels de Supérieur (y compris les prévisions annuelles et les objectifs de rémunération variable). Le BAIIA lié aux activités d'exploitation, le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane aux États-Unis et le BAIIA ajusté du secteur Distribution de propane au Canada font l'objet d'un rapprochement avec le résultat avant impôt sur le résultat.

Rapprochement du résultat net, du BAIIA, du BAIIA ajusté et des flux de trésorerie d'exploitation ajustés

L'information qui suit est tirée de la note 16 « Renseignements supplémentaires sur les états consolidés résumés du résultat net », de la note 21, « Informations relatives aux secteurs à présenter », et de la note 14, « Impôt sur le résultat », des états financiers consolidés résumés non audités aux 30 septembre 2022 et 2021 et pour les trimestres clos à ces dates. Les montants pour les trimestres clos les 30 septembre 2022 et 2021 sont obtenus en soustrayant des résultats du cumul de l'exercice de 2022 et de 2021 ceux de la période des semestres clos les 30 juin 2022 et 2021, respectivement.

Neuf mois clos le 30 septembre 2022	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(34,6)	34,0	1,9	1,3	(199,7)	(198,4)
Ajustements :						
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	114,3	51,1	9,8	175,2	0,6	175,8
Charges financières	4,5	2,4	0,8	7,7	48,8	56,5
BAIIA	84,2	87,5	12,5	184,2	(150,3)	33,9
Perte (profit) à la cession d'actifs et autres éléments	1,7	(1,5)	(0,1)	0,1	–	0,1
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	16,9	0,5	0,5	17,9	16,0	33,9
Perte latente sur les instruments financiers dérivés	65,4	–	13,1	78,5	120,8	199,3
BAIIA ajusté	168,2	86,5	26,0	280,7	(13,5)	267,2
Ajustements :						
Charge d'impôt sur le résultat exigible	–	–	–	–	(5,1)	(5,1)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(16,9)	(0,5)	(0,5)	(17,9)	(16,0)	(33,9)
Charge d'intérêts	(3,3)	(2,4)	(0,4)	(6,1)	(50,9)	(57,0)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	148,0	83,6	25,1	256,7	(85,5)	171,2

Neuf mois clos le 30 septembre 2021	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	86,2	50,5	20,7	157,4	(155,6)	1,8
Ajustements :						
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	93,2	49,3	6,0	148,5	0,6	149,1
Charges financières	3,8	2,2	0,9	6,9	130,9	137,8
BAIIA	183,2	102,0	27,6	312,8	(24,1)	288,7
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	0,2	0,8	–	1,0	–	1,0
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	9,9	3,8	–	13,7	6,9	20,6
Perte latente (profit latent) sur les instruments financiers dérivés ¹	(47,0)	–	(13,7)	(60,7)	6,6	(54,1)
BAIIA ajusté	146,3	106,6	13,9	266,8	(10,6)	256,2
Ajustements :						
Charge d'impôt sur le résultat exigible	–	–	–	–	(8,3)	(8,3)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(9,9)	(3,8)	–	(13,7)	(6,9)	(20,6)
Charge d'intérêts	(1,7)	(1,6)	(0,4)	(3,7)	(54,7)	(58,4)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	134,7	101,2	13,5	249,4	(80,5)	168,9

¹⁾ Le profit de change réalisé au titre du règlement des billets de premier rang de 350 M\$ US est inclus dans les profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés (voir la note 13).

Trois mois clos le 30 septembre 2022	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Perte des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(109,8)	(13,9)	(11,9)	(135,6)	(130,4)	(266,0)
Ajustements :						
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	43,5	17,2	4,2	64,9	0,2	65,1
Charges financières	1,7	0,9	0,4	3,0	19,7	22,7
BAIIA	(64,6)	4,2	(7,3)	(67,7)	(110,5)	(178,2)
Perte (profit) à la cession d'actifs et autres éléments	0,1	(0,8)	–	(0,7)	–	(0,7)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	5,6	0,2	0,4	6,2	8,1	14,3
Perte latente sur les instruments financiers dérivés	48,0	–	12,0	60,0	95,8	155,8
BAIIA ajusté	(10,9)	3,6	5,1	(2,2)	(6,6)	(8,8)
Ajustements :						
Charge d'impôt sur le résultat exigible	–	–	–	–	(1,6)	(1,6)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(5,6)	(0,2)	(0,4)	(6,2)	(8,1)	(14,3)
Charge d'intérêts	(1,2)	(0,9)	(0,1)	(2,2)	(20,3)	(22,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(17,7)	2,5	4,6	(10,6)	(36,6)	(47,2)

Trois mois clos le 30 septembre 2021	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Résultat des activités poursuivies avant impôt sur le résultat	(15,6)	(0,1)	8,8	(6,9)	(44,2)	(51,1)
Ajustements :						
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	32,8	16,8	2,2	51,8	0,3	52,1
Charges financières	1,4	0,6	0,5	2,5	14,1	16,6
BAIIA	18,6	17,3	11,5	47,4	(29,8)	17,6
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	0,1	0,5	–	0,6	–	0,6
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	4,3	0,2	–	4,5	2,4	6,9
(Profit latent) perte latente sur les instruments financiers dérivés ¹	(30,8)	–	(8,3)	(39,1)	27,0	(12,1)
BAIIA ajusté	(7,8)	18,0	3,2	13,4	(0,4)	13,0
Ajustements :						
Charge d'impôt sur le résultat exigible	–	–	–	–	(1,3)	(1,3)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(4,3)	(0,2)	–	(4,5)	(2,4)	(6,9)
Charge d'intérêts	(1,0)	(0,8)	(0,2)	(2,0)	(14,5)	(16,5)
Flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(13,1)	17,0	3,0	6,9	(18,6)	(11,7)

¹⁾ Le profit de change réalisé de 20 M\$ au titre du règlement des billets de premier rang de 350 M\$ US est inclus dans les profits latents (pertes latentes) sur les instruments financiers dérivés (voir la note 13 des états financiers consolidés résumés non audités).

Marge brute ajustée

La marge brute ajustée correspond aux produits diminués du coût des ventes ajusté pour tenir compte des profits et pertes réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises. La direction utilise la marge brute ajustée pour établir les objectifs relatifs à la marge et évaluer les résultats. Les profits et pertes latents sur les instruments dérivés sur marchandises ne sont pas inclus en raison du fait que le contrat du client n'est pas pris en compte dans le calcul de la juste valeur de cette activité de gestion des risques.

Rapprochement de la marge brute et de la marge brute ajustée

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Total
Neuf mois clos le 30 septembre 2022				
Marge brute	458,1	253,7	48,8	760,6
Profit réalisé sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises	31,9	—	8,1	40,0
Marge brute ajustée	490,0	253,7	56,9	800,6

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Total
Neuf mois clos le 30 septembre 2021				
Marge brute	363,7	243,2	23,9	630,8
Profit réalisé sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises	22,8	—	6,7	29,5
Marge brute ajustée	386,5	243,2	30,6	660,3

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2022				
Marge brute	98,9	56,9	16,4	172,2
Profit réalisé (perte réalisée) sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises	(1,4)	—	0,2	(1,2)
Marge brute ajustée	97,5	56,9	16,6	171,0

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2021				
Marge brute	67,1	60,0	5,5	132,6
Profit réalisé sur les instruments dérivés lié à la gestion du risque sur marchandises	2,3	—	2,4	4,7
Marge brute ajustée	69,4	60,0	7,9	137,3

Les tableaux suivants présentent le rapprochement des profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises et à la conversion des contrats de couverture libellés en devises et du total des profits (pertes) :

Neuf mois clos le 30 septembre 2022	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	31,9	–	8,1	40,0	–	40,0
Profits réalisés sur les contrats de couverture de change	–	–	–	–	1,4	1,4
Profits réalisés inclus dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés	31,9	–	8,1	40,0	1,4	41,4
Pertes latentes sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	(65,4)	–	(13,1)	(78,5)	–	(78,5)
Pertes latentes sur les contrats de couverture de change	–	–	–	–	(44,0)	(44,0)
Pertes latentes sur les contrats dérivés sur actions	–	–	–	–	(5,7)	(5,7)
Profit latent sur la contrepartie éventuelle	–	–	–	–	0,6	0,6
Pertes de change latentes sur la dette et les obligations locatives libellées en dollars américains	–	–	–	–	(71,7)	(71,7)
Pertes latentes exclues des flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(65,4)	–	(13,1)	(78,5)	(120,8)	(199,3)
Total des pertes sur les instruments dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises	(33,5)	–	(5,0)	(38,5)	(119,4)	(157,9)

Neuf mois clos le 30 septembre 2021	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	22,8	—	6,7	29,5	—	29,5
Profits réalisés sur les contrats de couverture de change	—	—	—	—	8,9	8,9
Profit réalisé de change sur la dette libellée en dollars américains				—	20,0	20,0
Profits réalisés inclus dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés	22,8	—	6,7	29,5	28,9	58,4
Profits latents sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	47,0	—	13,7	60,7	—	60,7
Pertes latentes sur les contrats de couverture de change	—	—	—	—	(6,2)	(6,2)
Profits latents sur les contrats dérivés sur actions	—	—	—	—	0,9	0,9
Pertes de change latentes sur la dette et les obligations locatives libellées en dollars américains	—	—	—	—	(21,3)	(21,3)
Profits latents exclus des flux de trésorerie d'exploitation ajustés	47,0	—	13,7	60,7	(26,6)	34,1
Total des profits sur les instruments dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises	69,8	—	20,4	90,2	2,3	92,5

Trois mois clos le 30 septembre 2022	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Profits réalisés (pertes réalisées) sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	(1,4)	–	0,2	(1,2)	–	(1,2)
Pertes réalisées sur les contrats de couverture de change	–	–	–	–	(0,4)	(0,4)
Profits réalisés (pertes réalisées) pris en compte dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(1,4)	–	0,2	(1,2)	(0,4)	(1,6)
Pertes latentes sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	(48,0)	–	(12,0)	(60,0)	–	(60,0)
Pertes latentes sur les contrats de couverture de change	–	–	–	–	(37,5)	(37,5)
Pertes latentes sur les contrats dérivés sur actions	–	–	–	–	(2,4)	(2,4)
Profits latents sur la contrepartie éventuelle	–	–	–	–	1,5	1,5
Pertes de change latentes sur la dette et les obligations locatives libellées en dollars américains	–	–	–	–	(57,4)	(57,4)
Pertes latentes exclues des flux de trésorerie d'exploitation ajustés	(48,0)	–	(12,0)	(60,0)	(95,8)	(155,8)
Total des pertes sur les instruments dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises	(49,4)	–	(11,8)	(61,2)	(96,2)	(157,4)

Trois mois clos le 30 septembre 2021	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Profits réalisés sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	2,3	—	2,4	4,7	—	4,7
Profits réalisés sur les contrats de couverture de change	—	—	—	—	0,6	0,6
Profits réalisés inclus dans les flux de trésorerie d'exploitation ajustés	2,3	—	2,4	4,7	0,6	5,3
Profits latents sur les instruments dérivés liés à la gestion du risque sur marchandises	30,8	—	8,3	39,1	—	39,1
Pertes latentes sur les contrats de couverture de change	—	—	—	—	(7,4)	(7,4)
Pertes latentes sur les contrats dérivés sur actions	—	—	—	—	(2,9)	(2,9)
Pertes de change latentes sur la dette et les obligations locatives libellées en dollars américains	—	—	—	—	(16,7)	(16,7)
Profits latents (pertes latentes) exclus des flux de trésorerie d'exploitation ajustés	30,8	—	8,3	39,1	(27,0)	12,1
Total des profits (pertes) sur les instruments dérivés et à la conversion des emprunts libellés en devises	33,1	—	10,7	43,8	(26,4)	17,4

Coûts d'exploitation

Les coûts d'exploitation pour les secteurs Distribution de propane aux États-Unis, Distribution de propane au Canada et Distribution de propane en gros comprennent les salaires et avantages sociaux, les coûts de la main-d'œuvre liés aux chauffeurs et au personnel administratif, les coûts liés à l'entretien et à l'exploitation du parc de véhicules, les frais de transport et de distribution exclus du coût des ventes, ainsi que les coûts liés à la propriété et à l'entretien de terrains, de bâtiments et du matériel, comme les loyers, les frais d'entretien et de réparation, les coûts liés à l'environnement, aux services publics et aux assurances ainsi que les taxes foncières. Les coûts d'exploitation ne rendent pas compte des profits ou des pertes à la cession d'actifs, des amortissements, des coûts de transaction, de restructuration et d'intégration.

Les coûts d'exploitation s'entendent des frais de vente, de distribution et d'administration ajustés au titre des amortissements, des profits ou des pertes à la cession d'actifs et des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Les coûts d'exploitation du siège social comprennent les salaires et avantages sociaux des employés, les honoraires et les autres coûts liés au siège social. Ces coûts s'entendent des frais de vente, de distribution et d'administration du siège social ajustés au titre des amortissements, des profits ou pertes à la cession d'actifs et des coûts de transaction, de restructuration et autres coûts.

Rapprochement des frais de vente, de distribution et d'administration et des coûts d'exploitation

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Neuf mois clos le 30 septembre 2022						
Frais de vente, de distribution et d'administration	454,7	217,3	41,1	713,1	31,5	744,6
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(114,3)	(51,1)	(9,8)	(175,2)	(0,6)	(175,8)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(16,9)	(0,5)	(0,5)	(17,9)	(16,0)	(33,9)
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	(1,7)	1,5	0,1	(0,1)	–	(0,1)
Coûts d'exploitation	321,8	167,2	30,9	519,9	14,9	534,8

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Neuf mois clos le 30 septembre 2021						
Frais de vente, de distribution et d'administration	343,5	190,5	22,7	556,7	27,0	583,7
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(93,2)	(49,3)	(6,0)	(148,5)	(0,6)	(149,1)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(9,9)	(3,8)	–	(13,7)	(6,9)	(20,6)
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	(0,2)	(0,8)	–	(1,0)	–	(1,0)
Coûts d'exploitation	240,2	136,6	16,7	393,5	19,5	413,0

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2022						
Frais de vente, de distribution et d'administration	157,6	69,9	16,1	243,6	14,5	258,1
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(43,5)	(17,2)	(4,2)	(64,9)	(0,2)	(65,1)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(5,6)	(0,2)	(0,4)	(6,2)	(8,1)	(14,3)
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	(0,1)	0,8	–	0,7	–	0,7
Coûts d'exploitation	108,4	53,3	11,5	173,2	6,2	179,4

	Distribution de propane aux États-Unis	Distribution de propane au Canada	Distribution de propane en gros	Résultats d'exploitation	Siège social	Total
Trois mois clos le 30 septembre 2021						
Frais de vente, de distribution et d'administration	114,4	59,5	6,9	180,8	3,7	184,5
Amortissements inclus dans les frais de vente, de distribution et d'administration	(32,8)	(16,8)	(2,2)	(51,8)	(0,3)	(52,1)
Coûts de transaction, de restructuration et autres coûts	(4,3)	(0,2)	–	(4,5)	(2,4)	(6,9)
Perte à la cession d'actifs et autres éléments	(0,1)	(0,5)	–	(0,6)	–	(0,6)
Coûts d'exploitation	77,2	42,0	4,7	123,9	1,0	124,9

Dette nette, BAIIA ajusté pro forma et ratio de levier

Le BAIIA ajusté pro forma, la dette nette et le ratio de levier sont des mesures non conformes aux PCGR. Supérieur utilise le BAIIA ajusté pro forma et la dette nette pour calculer son ratio de levier. Supérieur, ainsi que les investisseurs et les autres utilisateurs des états financiers utilisent ce ratio pour évaluer la capacité de la Société à assurer le service de la dette.

Le BAIIA ajusté pro forma correspond au BAIIA ajusté calculé sur une période de douze mois continus en tenant compte de l'incidence pro forma des acquisitions et des cessions, ajusté en fonction du premier jour de la période de calcul. Supérieur utilise le BAIIA ajusté pro forma pour calculer son ratio de levier.

La dette nette est déterminée en additionnant les emprunts, avant les frais de financement différés et les obligations locatives, puis en soustrayant de cette somme la trésorerie et les équivalents de trésorerie de Supérieur. Supérieur utilise la dette nette pour calculer son ratio de levier.

Le ratio de levier est calculé en divisant la dette nette de Supérieur par son BAIIA ajusté pro forma.

Rapprochement de la dette nette et du BAIIA ajusté pro forma

<i>(en millions)</i>	30 septembre 2022	31 décembre 2021
Emprunts courants	14,4	11,4
Tranche courante des obligations locatives	49,0	44,9
Emprunts non courants	1 821,2	1 444,9
Tranche non courante des obligations locatives	166,2	129,6
	2 050,8	1 630,8
Ajouter : Frais de financement différés et escomptes	19,1	22,1
Déduire : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(42,0)	(28,4)
Dette nette	2 027,9	1 624,5
BAIIA ajusté pour l'exercice clos en 2021	398,4	398,4
BAIIA ajusté pour les neuf mois clos le 30 septembre 2022	267,2	—
BAIIA ajusté pour les neuf mois clos le 30 septembre 2021	(256,2)	—
Ajustement pro forma	58,7	18,4
BAIIA ajusté pro forma de l'exercice	468,1	416,8
Ratio de levier	4,3x	3,9x

FACTEURS DE RISQUE POUR SUPÉRIEUR

Les facteurs de risque et incertitudes qui suivent représentent un sommaire de l'évaluation de Supérieur de ses facteurs de risque importants détaillés à la rubrique « Risques associés à notre activité » de la dernière notice annuelle de Supérieur, déposée sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières au www.sedar.com et sur celui de Supérieur, au www.superiorplus.com. Certains des risques les plus importants pour les activités de Supérieur sont décrits dans la notice annuelle, par type de risque : financier, stratégique, opérationnel et juridique.

Les risques généraux auxquels Supérieur est exposée sont les suivants :

Événements catastrophiques, catastrophes naturelles, conditions météorologiques difficiles et maladies

Supérieur peut être touchée à des degrés divers par des événements qui échappent à son contrôle, notamment les cyberattaques, les accès non autorisés, les pannes d'électricité, les pandémies, les attaques terroristes, les actes de guerre, les tremblements de terre, les ouragans, les tornades, les incendies, les inondations, les tempêtes de verglas ou d'autres catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Nous nous engageons à nous préparer aux situations d'urgence, notamment par une planification de la continuité des activités en vue d'atténuer les risques, mais de tels événements

peuvent évoluer très rapidement et leurs répercussions sont difficiles à prévoir. Par conséquent, rien ne garantit qu'en cas de pareille catastrophe, nos activités et notre capacité à poursuivre nos activités ne seront pas perturbées. La survenance de tels événements pourrait ne pas nous libérer de nos obligations envers des tiers. Un événement catastrophique, y compris l'éclosion d'une maladie infectieuse, une pandémie ou une menace sanitaire similaire, tel que l'épidémie du nouveau coronavirus en 2019, ou la crainte de l'une des situations susmentionnées, pourrait avoir une incidence négative sur Supérieur et provoquer des retards et des perturbations dans nos activités ou notre chaîne d'approvisionnement, des pénuries de main-d'œuvre, des retards dans les projets d'expansion et des fermetures d'installations, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre capacité à mener nos activités et pourrait augmenter nos coûts. En outre, la liquidité, la volatilité, la disponibilité du crédit et les conditions financières et de marché, en général, pourraient changer en tout temps. Chacun de ces événements, pris isolément ou en combinaison avec les autres, pourrait avoir des répercussions importantes sur notre situation financière, nos résultats d'exploitation et nos flux de trésorerie.

Les dividendes en trésorerie versés aux actionnaires dépendent de la performance de Supérieur SEC

Supérieur dépend entièrement des activités et des actifs de Supérieur SEC. La capacité de Supérieur à verser des dividendes à ses actionnaires dépend de la capacité de Supérieur SEC à verser des distributions sur ses parts de société en commandite en circulation ainsi que des activités de Supérieur SEC.

Il n'existe aucune assurance relativement au montant en trésorerie qui sera distribué par Supérieur SEC ou généré par Supérieur SEC et, par conséquent, relativement aux fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires. Le montant des distributions sur les parts de société en commandite dépendra de divers facteurs, notamment, sans s'y limiter, le rendement des activités d'exploitation de Supérieur SEC, l'incidence des acquisitions ou des cessions sur la situation de Supérieur SEC et d'autres facteurs qui peuvent être indépendants de la volonté de Supérieur SEC ou de Supérieur. D'importants investissements de maintien de la part de Supérieur SEC ou une diminution du rendement de Supérieur SEC pourraient occasionner une diminution, possiblement importante, des fonds disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC peuvent être modifiées, si nécessaire, au gré du conseil d'administration de Supérieur ou de celui de Superior General Partner Inc., le commandité de Supérieur SEC. La politique en matière de dividendes de Supérieur et la politique en matière de distribution de Supérieur SEC sont également assujetties aux modalités d'ententes contractuelles, notamment des ententes avec des prêteurs de Supérieur et de ses sociétés liées, ainsi qu'à des restrictions aux termes du droit des sociétés.

Actions additionnelles

Dans l'éventualité où le conseil d'administration de Supérieur décide d'émettre des actions ordinaires, des actions privilégiées ou des titres convertibles en actions ordinaires additionnelles, les actionnaires actuels pourraient faire face à une importante dilution.

Accès à des capitaux

Les facilités de crédit et les billets américains de premier rang de Supérieur SEC renferment des clauses restrictives aux termes desquelles Supérieur SEC doit réussir certains tests financiers et qui restreignent, entre autres, la capacité de Supérieur SEC d'obtenir du financement additionnel, de céder des actifs ou encore de verser des dividendes ou des distributions dans certaines circonstances. Ces restrictions peuvent empêcher Supérieur SEC d'effectuer des remboursements de capital ou des distributions sur les parts de société en commandite.

La presque totalité des flux de trésorerie disponibles étant allouée aux versements de dividendes par Supérieur SEC, les dépenses d'investissement visant le financement d'occasions de croissance ne peuvent être réalisées que lorsque d'autres sources de financement sont disponibles. Des difficultés à obtenir du financement additionnel pourraient limiter la croissance future des activités de Supérieur SEC et, avec le temps, avoir une incidence défavorable importante sur le montant des flux de trésorerie disponibles pour le versement de dividendes aux actionnaires.

Une diminution ou une indisponibilité des sources de financement externes, notamment les marchés publics et privés, pourraient nuire à la capacité de Supérieur et de Supérieur SEC d'engager les dépenses d'investissement nécessaires au maintien ou à la croissance des activités actuelles ainsi qu'à la capacité d'effectuer des versements en capital ou des remboursements de débentures requis aux termes de ses facilités de crédit à terme.

Taux d'intérêt

Supérieur est exposée à un risque de taux d'intérêt variables lié à des emprunts à taux variables et a recours, de temps à autre, à des instruments dérivés afin de réduire ce risque. Une grande partie des ventes du secteur Distribution de propane dépend de la conjoncture économique générale. Habituellement, en période de prospérité économique, les taux d'intérêt augmentent au même titre que la demande des clients de Supérieur, ce qui fait augmenter les ventes de Supérieur et lui donne une meilleure flexibilité pour répondre aux besoins en matière de taux d'intérêt. L'inverse est vrai également. Ainsi, il existe une relation entre les niveaux d'activité économique, les taux d'intérêt et la capacité de Supérieur à payer des taux plus ou moins élevés. Toutefois, des taux d'intérêt plus élevés se répercuteront sur les coûts d'emprunt de Supérieur, ce qui aura une incidence défavorable sur Supérieur.

Risque de change

Une partie des flux de trésorerie nets de Supérieur est libellée en dollars américains. En conséquence, les fluctuations du taux de change entre les dollars canadien et américain peuvent avoir une incidence sur la rentabilité. Supérieur tente d'atténuer ce risque en ayant recours à des instruments financiers dérivés.

Changements apportés aux lois et profil fiscal prévu

Rien ne garantit que les lois, les règlements ou la réglementation connexe s'appliquant à Supérieur, compte tenu du nombre de territoires dans lesquels Supérieur exerce ses activités, ne seront pas modifiés, interprétés ou appliqués d'une façon défavorable pour Supérieur et ses actionnaires. En outre, rien ne garantit que les autorités fiscales des pays où Supérieur exerce ses activités accepteront la façon dont Supérieur calcule son revenu aux fins de l'impôt ou que les diverses autorités fiscales mentionnées dans les présentes ne modifieront pas leurs pratiques administratives au détriment de Supérieur ou de ses actionnaires.

Acquisitions et dessaisissements

Supérieur pourrait ne pas être en mesure de trouver ou d'acheter les biens qu'elle cible à des conditions acceptables sur le plan économique. Les conventions d'acquisition de Supérieur comporteront certaines déclarations, garanties et indemnités, sous réserve de certaines limites et de certains seuils applicables, et Supérieur fera preuve de diligence raisonnable avant la réalisation de ces acquisitions. Toutefois, si de telles déclarations et garanties devaient se révéler inexactes ou leur application, limitée, si des responsabilités devaient être découvertes et dépasser ces limites ou ne pas être couvertes par ces déclarations, garanties ou indemnités ou si les vendeurs concernés devaient manquer à leurs obligations ou que certaines responsabilités n'étaient pas indiquées dans ces conventions, Supérieur pourrait devoir assumer l'une ou l'autre de ces responsabilités, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur. En outre, il se pourrait que des responsabilités ou des risques ne soient pas découverts dans le cadre de cette diligence raisonnable, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.

Supérieur doit acquérir des entreprises complémentaires afin d'exécuter sa stratégie commerciale de manière optimale. Les systèmes de distribution, les technologies, le personnel ou les secteurs d'activité clés des entreprises que Supérieur acquiert pourraient ne pas être intégrés de façon efficace à ses activités, ou ses alliances pourraient s'avérer non fructueuses. De plus, il n'existe aucune certitude qu'une acquisition prévue sera menée à terme, car Supérieur pourrait ne pas être en mesure d'obtenir l'approbation des actionnaires ou les approbations gouvernementales et réglementaires requises aux fins d'une acquisition prévue, ou les approbations gouvernementales ou réglementaires requises pourraient entraîner des délais. Des pénalités pourraient être imposées si une acquisition prévue n'avait pas lieu. Il se pourrait également que Supérieur ne puisse pas procéder de manière fructueuse à certains dessaisissements selon des modalités satisfaisantes, voire jamais. Les dessaisissements pourraient entraîner une réduction du total des produits de Supérieur et de son résultat net supérieure au prix de vente. Les modalités, déclarations, garanties et indemnités associées, le cas échéant, aux dessaisissements sont susceptibles de comporter des risques futurs.

Dans le cadre des modalités importantes du dessaisissement du secteur Produits chimiques spécialisés, un billet du vendeur de 125 M\$ a été émis par l'acheteur. Le montant en principal et les intérêts courus et impayés de ce billet sont exigibles en octobre 2026. La recouvrabilité des montants dus à Supérieur est assujettie à la continuité d'exploitation de l'acheteur. Au 30 septembre 2022, Supérieur n'était pas préoccupée par la santé financière de l'acheteur. Supérieur continuera de surveiller le risque de crédit associé au billet du vendeur. Selon l'évaluation actuelle, Supérieur a estimé un passif de 1,4 M\$ lié à la contrepartie éventuelle faisant partie du dessaisissement. La juste valeur a été calculée d'après une estimation du BAIIA dans les trente-six mois suivant le dessaisissement. Cette estimation peut changer et sera mise à jour à mesure que de nouveaux renseignements seront disponibles.

Technologies de l'information et cybersécurité

Supérieur utilise un certain nombre de systèmes de technologies de l'information pour gérer ses activités et l'exploitation de ses installations. Il est essentiel que ces systèmes soient fiables et sûrs. Dans le cas où le fonctionnement de ces systèmes serait interrompu ou cesserait sans qu'il soit possible de le rétablir rapidement, ou dans le cas où ces technologies ne seraient plus prises en charge, cela pourrait nuire à la capacité de Supérieur d'exploiter ses installations et d'exercer ses activités. Supérieur continue de faire des progrès en matière de planification technologique. La Société évalue continuellement son risque lié à la cybersécurité. Pour atténuer ce risque, elle a embauché un prestataire externe de services de cybersécurité, qui met en œuvre des solutions technologiques de premier plan, anime des formations complètes pour les employés et assure la protection des systèmes grâce un logiciel de surveillance.

Bien que les systèmes technologiques employés par Supérieur soient conçus pour être sûrs et que Supérieur ait mis en œuvre divers moyens d'atténuer les cyberrisques, il existe toujours une possibilité qu'un tiers ait accès aux systèmes sans autorisation. Une telle infraction à la sécurité pourrait avoir de nombreuses conséquences graves, notamment l'indisponibilité, l'interruption ou la perte d'une fonction clé des systèmes de contrôle de Supérieur, ou la divulgation sans autorisation, l'altération ou la perte d'informations confidentielles relatives à l'entreprise ou à sa clientèle, ou de renseignements personnels. Supérieur s'efforce de prévenir de telles atteintes à la sécurité en mettant en place diverses mesures de sécurité des technologies de l'information, en séparant ses systèmes de contrôle de ses réseaux d'utilisation générale, en engageant des consultants et des employés qualifiés pour gérer les applications technologiques de Supérieur, en menant périodiquement des audits et en adoptant les politiques et procédures nécessaires.

Concurrence

Le propane est en situation de concurrence avec d'autres sources énergétiques, notamment le gaz naturel, l'électricité et le mazout, dont certaines sont moins coûteuses sur une base énergétique équivalente. Bien que le propane présente habituellement un meilleur rapport qualité-prix que l'électricité, cette dernière demeure une concurrente majeure dans la plupart des régions. Le mazout est également utilisé comme source de chauffage pour les résidences, les commerces et les industries et, sur une base énergétique équivalente, il est généralement moins coûteux; toutefois, l'efficacité opérationnelle, les facteurs environnementaux et la qualité de l'air aident à rendre le propane plus concurrentiel par rapport au mazout. En général, à l'exception de certaines applications industrielles et commerciales, le propane n'est pas concurrentiel par rapport au gaz naturel lorsque cette énergie est accessible. D'autres sources énergétiques de rechange, comme le gaz naturel comprimé, le méthanol et l'éthanol, sont disponibles ou pourraient être développées davantage et avoir une incidence sur l'avenir du secteur du propane en général, et sur le secteur de distribution de propane au Canada en particulier. La tendance vers une augmentation des mesures de conservation et les avancées technologiques en matière d'efficacité énergétique pourraient avoir une incidence défavorable sur la demande de propane ainsi que sur les ventes des secteurs de la Distribution de propane. L'augmentation du coût du propane incite les clients à réduire leur consommation de combustible et à investir dans du matériel à plus haute efficacité énergétique, réduisant ainsi la demande. Le prix du pétrole brut et du gaz naturel a une incidence sur celui du propane.

La demande de propane destiné au secteur automobile dépend du prix du propane, de l'acceptation des possibilités de conversion au propane par le marché et de la disponibilité des infrastructures. Supérieur a conclu des partenariats stratégiques avec des sociétés spécialisées dans les technologies de conversion après-vente. Ce secteur a été touché par le développement de moteurs plus complexes et efficaces sur le plan de la consommation de carburant qui a fait augmenter le coût de conversion au propane des moteurs et a réduit les économies par kilomètre parcouru.

Généralement, les grands commerçants offrant un service complet dans l'ensemble du pays et les plus petits commerçants indépendants locaux se livrent concurrence à l'échelle locale sur les marchés de distribution de propane aux États-Unis. La concurrence entre les commerçants s'exerce principalement sur les prix et les services, et les commerçants tentent d'exercer leurs activités à proximité des clients, habituellement dans un rayon de commercialisation de 60 kilomètres d'un dépôt central, afin de réduire au minimum les frais de livraison et de fournir un service rapide.

Variabilité des volumes, conditions météorologiques et demande économique

Les conditions météorologiques, la conjoncture générale et la volatilité du prix du propane ont une incidence sur les volumes de consommation de propane. La température influe sur la demande de propane, principalement pour le chauffage résidentiel et industriel ainsi qu'à des fins agricoles comme le séchage des récoltes.

Des conditions météorologiques difficiles peuvent exacerber la demande à l'égard du propane, nuire au transport et à la livraison de propane ou restreindre la capacité de Supérieur à obtenir du propane de ses fournisseurs. Ces conditions peuvent également faire augmenter les coûts d'exploitation de Supérieur et réduire la demande des clients à l'égard du propane, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats de Supérieur. En revanche, les clients ont tendance à être moins sensibles au coût et à leur volume de consommation lorsque les prix sont bas.

Les augmentations soudaines de la demande découlant des conditions météorologiques ou d'autres facteurs peuvent exercer des pressions sur la chaîne d'approvisionnement et compromettre la capacité de Supérieur à obtenir davantage de propane. La capacité des fournisseurs de services de transport (sociétés ferroviaires et sociétés de transport routier) à fournir des ressources lorsque la demande atteint des pointes extrêmes est limitée. Les variations des coûts d'approvisionnement en propane sont habituellement transmises aux clients, mais les décalages (entre l'achat du propane par Supérieur et la vente du propane aux clients) peuvent entraîner des fluctuations tant positives que négatives des marges brutes.

Dans le secteur de la distribution de propane aux États-Unis, la demande pour les utilisations finales de chauffage est prévisible. Toutefois, les conditions météorologiques et la conjoncture générale ont une incidence sur les volumes de carburants raffinés et de propane disponibles sur le marché. Les conditions météorologiques ont une incidence sur la demande immédiate, principalement en ce qui concerne le chauffage, tandis que la demande à plus long terme diminue en raison des conditions économiques, à mesure que les clients privilégient des solutions de conservation de la chaleur et de chauffage d'appoint provenant de sources de recharge, comme l'électricité et, dans une moindre mesure, les granulés de bois et l'énergie solaire.

Demande, offre et établissement des prix

Supérieur propose à ses clients divers programmes d'achat de propane et de mazout à prix fixe. De façon à atténuer les risques de prix découlant de tels services offerts à ses clients, Supérieur s'appuie sur ses stocks physiques, ainsi que sur des contrats à terme de gré à gré sur marchandises conclus avec des tiers, dont les modalités et les volumes s'apparentent à ceux des contrats conclus avec les clients. En période de forte volatilité du prix du propane, les programmes d'achat de propane à prix fixe donnent lieu à un risque de surapprovisionnement ou sous-approvisionnement puisque la demande de la clientèle peut être considérablement supérieure ou inférieure aux quantités disponibles. En outre, si les prix du propane affichent une forte diminution après l'adhésion de clients à un programme d'achat de propane à prix fixe, il existe un risque que ces clients ne respectent pas leurs engagements. Il pourrait être impossible de maintenir les marges unitaires aux niveaux actuels si les conditions du marché changent considérablement.

Incertitudes politiques

Des événements politiques imprévus, des procédures juridiques ou de l'incertitude politique sur les marchés dans lesquels nous possédons et exploitons des actifs, dans lesquels nous vendons ou transportons nos produits et où nous pourrions envisager d'accroître nos activités pourraient créer de l'incertitude économique ou autrement avoir une incidence sur nos activités, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre rendement financier. Un environnement politique incertain peut découler de changements fréquents de gouvernement et des priorités et politiques gouvernementales connexes, d'un conflit politique ou de la mise en œuvre, ou de la menace, de mesures

protectionnistes. En outre, les suites des enjeux politiques dans les marchés où nous exerçons nos activités pourraient se traduire également par une incertitude juridique et par des lois et des règlements nationaux, étatiques et/ou provinciaux divergents, ce qui pourrait contribuer à l'incertitude économique générale. Une telle incertitude pourrait perturber nos activités et notamment nuire aux activités de nos clients et fournisseurs et/ou à nos relations avec eux.

À l'heure actuelle, des procédures juridiques en cours rendent l'exploitation continue du pipeline Line 5 au Michigan incertaine. Nous utilisons ce pipeline pour transporter les liquides de gaz naturel vers nos entreprises. Le pipeline Line 5 fournit du pétrole léger et des liquides de gaz naturel au Michigan, en Ohio, en Ontario et ailleurs. Si ces procédures se traduisent par une interruption de services, cela pourrait nuire à la capacité de Supérieur à répondre à la demande de sa clientèle et pourrait avoir une incidence défavorable sur sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Perturbations dans le réseau de transport

Les deux secteurs opérationnels de Supérieur dépendent du transport ferroviaire pour la livraison et la réception de matériaux et de produits dans l'ensemble du Canada et des États-Unis afin de répondre à la demande des clients. En raison du caractère étroitement intégré de l'infrastructure du transport de marchandises en Amérique du Nord, les activités de Supérieur peuvent être compromises lorsque son transporteur ou toute autre voie de transport, notamment d'autres entreprises ferroviaires qui partagent les voies ferrées avec son transporteur, doivent interrompre le service. Une importante interruption de services pendant une longue période touchant une ou plusieurs de ces entités pourrait nuire à la capacité de Supérieur à poursuivre son exploitation et à répondre à la demande de sa clientèle et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. Une interruption de services peut survenir, entre autres, en cas de conditions météorologiques difficiles et de catastrophes naturelles (par exemple un froid ou une chaleur extrême), d'inondations, de périodes de sécheresse, d'incendies, d'ouragans et de tremblements de terre, en plus de prendre la forme de conflits de travail et de crises politiques, tels que des protestations, des barrages intentionnels et des actes de terrorisme.

Contexte économique actuel

Au cours du premier trimestre de 2020, l'éclosion rapide d'une nouvelle souche du coronavirus, désignée expressément comme la pandémie de COVID-19, a amené les gouvernements à l'échelle mondiale à adopter des mesures d'urgence et des restrictions pour contrer la propagation du virus. Ces mesures et restrictions, qui comprennent des interdictions de voyager, des fermetures d'entreprises volontaires et ordonnées, et des quarantaines obligatoires et volontaires, des ordonnances d'isolement et la distanciation physique, ont fortement perturbé les entreprises partout dans le monde, entraînant un ralentissement économique. Les gouvernements et les banques centrales ont mis de l'avant des mesures budgétaires et monétaires sans précédent en vue de stabiliser l'économie. Supérieur surveille les programmes d'aide gouvernementaux applicables pour déterminer si elle remplit les conditions requises pour y participer.

La COVID-19 a également entraîné une baisse significative de la demande mondiale de pétrole brut. Outre l'incidence de la COVID-19, la production de mars et d'avril 2020 des pays membres de l'OPEP+ a contribué à l'offre excédentaire à l'échelle mondiale et donné lieu à des prix du pétrole particulièrement volatils. Le propane est un dérivé issu du traitement du gaz naturel et du raffinage du pétrole, si bien que la volatilité persistante des prix du pétrole pourrait entraîner des perturbations dans l'approvisionnement en propane dans le cas où la production de pétrole et de gaz naturel se voyait réduite.

Les effets futurs de ces événements sur la liquidité, la volatilité, la disponibilité du crédit et les conditions financières et de marché en général pourraient évoluer à tout moment. La durée et l'incidence ultime sur l'économie sont inconnues à l'heure actuelle, et c'est pourquoi il est difficile d'estimer l'incidence à plus long terme que celle-ci aura sur nos activités et sur les marchés pour nos produits. À l'heure actuelle, nous prévoyons une incidence sur nos activités, notamment en ce qui a trait à nos clients qui exercent leurs activités dans des secteurs considérés par les gouvernements comme non essentiels et aux clients qui ont dû réduire leurs capacités opérationnelles. Pour le trimestre clos le 30 septembre 2022, ces événements ont occasionné une baisse du volume de ventes et des prix de vente du secteur Distribution de propane au Canada et, dans une moindre mesure, des secteurs Distribution de propane aux États-Unis et Distribution de propane en gros. La direction a pris des mesures pour réduire les coûts en capital et

les frais de vente, de distribution et d'administration en vue de réduire au minimum l'incidence de ces événements sur notre entreprise. L'incidence de la COVID-19 sur le secteur Distribution de propane au Canada a été atténuée par le montant de la SSUC comptabilisé.

Les secteurs opérationnels de Supérieur offrent des services essentiels dans toutes les provinces, tous les États et tous les territoires où Supérieur exerce ses activités. En réponse à la COVID-19, et conformément aux recommandations des autorités sanitaires locales, des procédures et des protocoles d'exploitation améliorés ont été mis en place pour protéger nos employés et nos clients et pour maintenir nos sites et nos installations à un niveau de propreté encore plus élevé.

La direction continue d'assurer le suivi de la situation et pourrait devoir prendre d'autres mesures qui pourraient influencer grandement sur ses activités.

Santé, sécurité et environnement

Les activités de Supérieur sont assujetties aux risques liés à la manutention, au stockage et au transport de propane en grande quantité. Pour limiter les risques, Supérieur a élaboré un programme global de protection de l'environnement, de santé et de sécurité. Le programme prévoit une politique environnementale, un code de pratique, des vérifications internes périodiques, la formation des employés, la présentation de rapports trimestriels et annuels, de même que la prévention des urgences et les interventions en cas d'urgence.

Par l'intermédiaire d'un système de gestion centralisé de la sécurité et de l'environnement, le secteur de distribution de propane aux États-Unis s'assure que des pratiques sécuritaires et la conformité réglementaire font partie intégrante de ses activités. L'entreposage et la livraison de carburants raffinés font courir le risque de déversements qui pourraient avoir une incidence défavorable sur le sol et l'eau des installations d'entreposage et des propriétés des clients.

Supérieur exerce ses activités de distribution de carburants au Canada et aux États-Unis; par conséquent, les modifications des lois, des règlements ou des politiques pourraient avoir une incidence sur ces activités. Cette situation pourrait soit être favorable aux sources d'énergie concurrentielles, soit augmenter les coûts liés à la conformité ou avoir des répercussions défavorables sur les activités du secteur Distribution de propane par rapport à ces sources d'énergie concurrentes. Ces modifications pourraient avoir des répercussions négatives sur les activités du secteur Distribution de propane.

Relations avec les employés et relations du travail

Environ 2 % des employés du secteur Distribution de propane aux États-Unis et 19 % de ceux du secteur Distribution de propane au Canada sont syndiqués. La renégociation des conventions collectives fait partie du cours normal des activités. Aucune interruption de travail n'est prévue, mais il existe toujours un risque associé au processus de négociation qui pourrait avoir une incidence défavorable sur Supérieur.